



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC



NUMÉRO 014



1^{re} SESSION



38^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 3 février 2005



Présidente

Mme Marlene Catterall

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent du patrimoine canadien

Le jeudi 3 février 2005

• (0905)

[Traduction]

Le vice-président (M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC)): Bonjour. C'est une surprise pour moi d'avoir à présider cette séance.

Je suis très heureux de souhaiter la bienvenue aux vice-présidents de CBC et Radio-Canada. Je suis sûr que vous avez une présentation à nous faire. Alors sans plus tarder, je vous demanderais de vous présenter vous-mêmes et laissez nous entendre la voix de la sagesse.

[Français]

M. Daniel Gourd (vice-président principal, Télévision française, Société Radio-Canada): Bonjour. Mon nom est Daniel Gourd et je suis le vice-président de la télévision française de Radio-Canada. Je suis accompagné de Jane Chalmers, vice-présidente de la radio anglaise, de Richard Stursberg, vice-président de la télévision anglaise, et de Sylvain Lafrance, de la radio française.

Je vous remercie beaucoup de votre accueil. Il nous fait plaisir de venir vous rencontrer aujourd'hui, car en ce qui concerne la télévision française, les nouvelles que j'ai à vous annoncer sont très bonnes.

Vous le savez, nous avons amorcé, il y a 24 mois maintenant, le repositionnement de la télévision française de Radio-Canada. Nous avons bien sûr misé sur une stratégie réaliste mais agressive pour redonner à la télévision de Radio-Canada une place importante dans le milieu francophone.

Notre intention première était de réaffirmer son rôle essentiel pour le développement culturel des francophones d'un bout à l'autre du pays en misant sur cette capacité unique à la télévision publique d'être audacieuse dans ses choix de programmation.

Pour l'essentiel, nous sommes demeurés fidèles à ce qui faisait le caractère distinctif de notre télévision. Plutôt que de suivre, par exemple, la mode de la télé-réalité, nous avons continué d'explorer de nouveaux univers dramatiques à l'image des diverses réalités contemporaines de notre société.

Nous avons aussi continué d'innover et de faire confiance à de jeunes auteurs, à de jeunes comédiens et à de nouveaux réalisateurs de talent: Frédéric Ouellet, Isabelle Langlois, Hélène Bourgeois Leclerc, Patrice Sauvé et bien d'autres qui se sont vu récompenser au dernier Gala des Prix Gémeaux.

Nous avons aussi consolidé notre rôle en information, avec maintenant plus de 40 heures d'émissions par semaine, soit un niveau historique jamais égalé.

De plus, nous avons accentué notre caractère distinctif dans nos émissions d'affaires publiques. Nous avons actuellement 10 rendez-vous, ce qui n'est approché d'aucune façon par aucune autre télévision.

Le public a reconnu notre audace et nous a suivis en grand nombre, au-delà de ce que nous avions anticipé.

La programmation de cet automne, bâtie sur les succès de l'hiver dernier, nous a permis d'aller chercher près du quart de l'écoute en soirée, soit 22 points, un saut de presque 7 parts d'écoute comparativement à l'an dernier et un saut global sur la journée de 3 points et demi, ce qui, à mon avis, est historique.

Les premiers résultats d'écoute depuis la mise à l'antenne de la nouvelle grille en janvier sont tout aussi encourageants. Nos efforts pour rehausser l'ensemble de la programmation portent donc fruits, et notre nouvelle signature « Vous allez voir » prend maintenant tout son sens.

Souvenez-vous, il y a un an, à quel point la mise en ondes des *Bougons* avait causé tout un émoi. Il y avait d'ailleurs eu tout un débat public avant même que le premier épisode soit diffusé. Or, voici maintenant que les réseaux américains FOX et ABC s'y intéressent.

Certains chroniqueurs de la presse écrite prévoyaient un scandale autour de la nouvelle comédie *Cover Girl* qui se déroule dans le milieu des travestis. Il ne s'est rien passé. Pourquoi? Parce que le public comprend tout à fait que ce type d'émission puisse se retrouver à notre antenne. Notre positionnement, en termes d'audace et d'innovation, est clair.

Comme on s'y attendait, les émissions régionales bénéficient aussi de la force du réseau puisque selon les résultats BBM de l'automne 2004, tous les journaux télévisés dans toutes nos régions ont connu une augmentation.

Notre progression n'est pas que quantitative. Un changement positif et important de la perception du public à notre endroit s'est opéré et en très peu de temps.

Les résultats du septième sondage baromètre.

Il s'agit d'un sondage auprès de 1 500 personnes que nous faisons deux fois par année depuis trois ans et demi—c'est le septième—, avec toujours le même bloc de questions, pour voir comment le public en général perçoit nos émissions, nos gens à l'antenne, nos concurrents et leurs émissions, et qui essaie de situer la valeur des uns par rapport aux autres. Le résultat de notre dernier sondage d'automne nous dit que le pourcentage de l'auditoire francophone qui se déclare satisfait de nos émissions est passé de 71 p. 100 en mars à 81 p. 100 à l'automne.

La crédibilité, qui demeure l'attribut de notre nouveau positionnement qui nous est le plus reconnu, est également en hausse. De plus, pour 78 p. 100 des répondants, la télévision de Radio-Canada est une télévision qui correspond bien à l'idée que se fait le public de la télévision publique, contre 73 p. 100 en mars 2004. Quatre-vingt-six pour cent des répondants considèrent que la télévision de Radio-Canada a des émissions de qualité, contre 81 p. 100 en mars. Un plus grand nombre de téléspectateurs reconnaissent maintenant que la télévision de Radio-Canada est une télévision qui évolue, qui progresse, qui fait découvrir et qui sait innover dans ses émissions.

Cette forte remontée de l'écoute et de l'estime du public vient confirmer que nos choix étaient justes.

Mais attention! Nous sommes tout à fait conscients que nos succès sont fragiles. L'année qui s'en vient sera déterminante pour nous. Il est d'une importance capitale que nous ayons les ressources nécessaires pour éviter un affaiblissement de l'antenne. Le maintien d'une grille porteuse est essentiel, sans quoi la perte de confiance du public, des annonceurs, des producteurs et de nos employés serait brutale. On a réussi à se relever une première fois. Une deuxième chute, à notre avis, serait fatale.

• (0910)

La télévision de Radio-Canada s'en trouverait marginalisée, sa descente en serait accélérée. La baisse de l'écoute et des revenus publicitaires aurait des conséquences irrémédiables pour nous. Le niveau d'appui et de satisfaction du public retomberait.

Vous le savez, repositionner un service comme le nôtre ne se fait pas du jour au lendemain. En télévision, il s'écoule plusieurs années entre le moment où nous confirmons notre engagement pour une ou des émissions et le moment de la mise sur les ondes.

Nous nous sommes donné quatre ans pour compléter et réussir le positionnement de la télévision de Radio-Canada. Nous devons absolument consolider nos succès encore fragiles. Dans un tel contexte, vous comprendrez que l'absence de stabilité et de prévisibilité de nos financements est une grande préoccupation pour nous.

Je vous remercie de votre intérêt et de votre appui.

Je cède maintenant la parole à mon collègue M. Sylvain Lafrance, vice-président de la radio française de Radio-Canada et des nouveaux médias.

M. Sylvain Lafrance (vice-président, Radio française et nouveaux médias, Société Radio-Canada): Monsieur le président, mesdames et messieurs, c'est avec fierté aussi que je vais vous parler de la radio publique canadienne. Solidement enracinée dans son milieu, la radio française de Radio-Canada compte une vingtaine de stations régionales ou de centres de production régionaux et 14 bureaux journalistiques au pays. Elle constitue le réseau d'information de langue française le plus complet au Canada et elle est la seule radio publique francophone au monde à diffuser de part et d'autre d'un continent par voie hertzienne.

Avec plus d'un million d'auditeurs, notre radio connaît des succès d'écoute sans précédent. Les plus récents sondages d'écoute font foi de cette progression exceptionnelle. Globalement, la radio française occupe presque 16 p. 100 de part d'écoute. Les résultats d'automne 2004 sont les meilleurs résultats de portée et de part pour la radio française, tant pour la Première Chaîne, qui continue sa progression en augmentant son auditoire de 2 p. 100, que pour notre nouvelle chaîne, Espace musique, dont l'auditoire a augmenté de 43 p. 100 par rapport à l'automne 2003.

Nous n'avons d'ailleurs pas que des données quantitatives. Je peux aussi vous assurer que, comme à la télévision française, des études qualitatives menées sur nos services démontrent également une hausse de la satisfaction du public.

En mai dernier, nous annonçons une révision importante du positionnement de nos chaînes. Notre ambition: faire plus pour les jeunes, plus pour la culture et plus pour la musique canadienne. Les heures consacrées à la culture sur notre deuxième chaîne étaient donc transférées sur notre chaîne de grande écoute, ce qui nous a permis à la fois de lancer une action majeure pour la diversité musicale au pays et d'augmenter l'écoute des émissions culturelles.

Nous étions habités par une conviction: la radio publique n'est pas qu'une tradition, elle doit aussi être un projet, un projet d'amélioration de la qualité de vie démocratique, culturelle et musicale de nos concitoyens. Le projet a bouleversé des habitudes mais, nous le savons maintenant, a donc permis d'augmenter à la fois l'écoute des émissions culturelles et l'écoute et la découverte de musique canadienne et des musiques du monde, reflétant ainsi la diversité de la création musicale du pays.

Parlons d'abord de la Première Chaîne. Elle est la première voix de la radio de Radio-Canada. Ses antennes pancanadiennes atteignent 98 p. 100 des francophones du pays sur six fuseaux horaires. Aux heures de grande écoute, ses émissions sont produites en région. Comme je vous le disais plus tôt, sa programmation est consacrée à l'information et à la culture.

En information, la Première Chaîne présente d'heure en heure des bulletins complets de nouvelles internationales, nationales, régionales, trois grandes émissions quotidiennes d'actualité et quatre grands magazines hebdomadaires d'affaires publiques.

L'autre aspect de sa programmation, la culture sous toutes ses formes, se retrouve dans une vingtaine d'émissions produites par des équipes pouvant traiter, selon leur mandat, aussi bien des arts que de littérature, de philosophie ou des grands courants qui font ou qui ont fait la société dans laquelle nous vivons.

La Première Chaîne démontre quotidiennement, j'en suis convaincu, que l'on peut à la fois être une radio de grande qualité et augmenter son auditoire tout en respectant son mandat et sa personnalité.

En septembre dernier, nous lançons Espace musique. Cette initiative est la réponse du service public à un problème majeur au pays: l'absence de diversité musicale dans le monde de la radio, la difficulté de faire entendre la création d'ici et la difficulté d'entendre des musiques de toutes origines créées aujourd'hui par toutes les communautés culturelles qui enrichissent la vie musicale de ce pays.

Avec son menu musical composé de musique classique, de jazz, de la chanson francophone, de musique du monde et de musique émergente, Espace musique est l'action la plus concertée et la plus dirigée de l'histoire récente de la radio publique pour diffuser et faire connaître notre musique.

Espace musique offre un choix réel aux auditeurs et démontre l'intérêt du public pour une offre musicale plus vaste. Lancé il n'y a que trois mois, c'est un projet qui connaît déjà un vif succès et qui demeure en constante évolution.

Les résultats des sondages de l'automne 2004 indiquent que notre nouvelle chaîne rejoint 430 000 auditeurs, une augmentation de 43 p. 100 de son auditoire en un seul sondage.

Le milieu musical canadien sera parmi les premiers bénéficiaires de cette large diffusion. Nous pouvons croire qu'à long terme, Espace musique aura un effet d'entraînement pour la diversité musicale, comme la Première Chaîne l'a eu pour l'information et pour la culture.

Offrir deux chaînes publiques radiophoniques distinctes et complémentaires de langue française d'un bout à l'autre du pays nous a permis de mettre en oeuvre les trois chantiers majeurs de notre radio: l'ancrage régional, l'ouverture sur le monde et le développement du talent canadien.

Aujourd'hui, nous pouvons faire plus pour la culture canadienne dans toutes les formes d'expression culturelle et dans tous les genres musicaux. Plus distincte que jamais, la radio de Radio-Canada peut remplir pleinement son rôle de service public.

Je vous remercie et je cède maintenant la parole à ma collègue de la radio anglaise Jane Chalmers.

• (0915)

[Traduction]

Mme Jane Chalmers (vice-présidente, Radio anglaise, Société Radio-Canada): Merci, Sylvain.

Bonjour à tous. Merci de nous donner l'occasion de comparaître.

Les Canadiens accordent une très grande importance à CBC Radio. Nos services sont uniques en ce sens qu'aucune autre radio ne ressemble à la nôtre. Les Canadiens nous disent qu'écouter CBC Radio, peu importe où ils se trouvent, constitue une expérience canadienne authentique et indispensable. Des enquêtes qualitatives menées auprès des auditeurs montrent des taux d'approbation de 96 %, un niveau sans précédent dans le secteur de la radiodiffusion.

Notre service de radio est le résultat du travail de professionnels talentueux et dévoués. Tous nos efforts vont dans le sens d'offrir une programmation marquée du sceau de l'excellence. Notre succès a été maintes fois reconnu par divers prix et par la diffusion de nos émissions partout dans le monde. Notre contenu, notre point de vue et notre expression artistique sont résolument canadiens et reconnus comme tels dans le monde entier.

Aujourd'hui, j'aimerais m'attarder sur les fondations qui définissent notre service de radio national, c'est-à-dire nos stations régionales. Nos fréquences nationales sont largement définies par notre engagement à servir plus de 50 communautés canadiennes. Sur le plan des nouvelles et de l'information, nos stations s'intéressent avant tout aux points de vue, aux opinions et aux événements locaux. Pour ce qui est des arts et de la culture, elles font découvrir les événements artistiques locaux les plus intéressants sur le plan de la musique, du théâtre, de la littérature et d'autres formes d'art. Par ces contributions au niveau local, les services nationaux contribuent à peindre un portrait distinct et en perpétuelle évolution du Canada.

Notre approche repose principalement sur un effort continu visant à nous assurer que nos stations locales sont le miroir des collectivités qu'elles desservent, qu'elles sont sensibles à leurs besoins et qu'elles font valoir leurs opinions. Nos émissions doivent donc être le reflet des divers bagages culturels, opinions politiques, conditions sociales et économiques, groupes d'âge, études poursuivies, modes d'expression artistique, etc. Cet engagement doit être présent dans nos pratiques d'embauche, dans l'évaluation continue des émissions par le personnel et les auditeurs ainsi que dans le dialogue et les partenariats avec les organisations civiles et culturelles.

Afin de renforcer notre engagement envers les régions et de mieux refléter ce qu'est le Canada, nous avons décentralisé notre service. Nous avons transféré, en totalité ou en partie, des émissions

nationales de Toronto à Ottawa, à Winnipeg, à Vancouver et dans les provinces de l'Atlantique. Cette décentralisation se poursuit.

Enfin, et il s'agit de l'objectif le plus difficile à atteindre, nous continuons à mettre l'accent sur l'expansion de notre service dans les collectivités non desservies. Le Canada est en pleine croissance et en transformation. Les mouvements au sein d'une population mobile se combinent à l'immigration pour créer de nouveaux centres urbains prospères et dynamiques. Ces centres veulent, à juste titre, un service local de CBC Radio. Leur inclusion ne peut qu'enrichir CBC Radio et le Canada.

On compte aujourd'hui 25 villes au Canada dont la population dépasse 50 000 habitants et qui n'ont pas de station locale de CBC Radio. Cela représente 3 millions de personnes qui sont incapables d'accéder à la couverture des nouvelles et des affaires culturelles locales. Dans notre vision de l'avenir, chacune de ces villes et beaucoup d'autres seront desservies par une radio locale. Cet objectif est au coeur même de notre stratégie régionale.

Toutefois, notre capacité à maintenir notre niveau de service actuel est gravement compromise. Même sans compressions budgétaires, les pressions financières augmenteront au rythme d'au moins 2 % par an. Après des années de compressions, de réaffectations, de développements technologiques et de rationalisations, nous avons atteint les limites de notre capacité d'absorber ces pressions financières.

Notre vision consiste à représenter tous les segments et les secteurs de la société canadienne. Nous sommes aussi déterminés à jouer un rôle prépondérant dans la promotion de la culture canadienne. Pour réaliser cette vision, nous devons nous assurer que la radio touche les Canadiens dans toutes les collectivités et, pour établir ce pont, nous avons besoin d'outils de travail.

Merci de cette occasion. J'aimerais maintenant passer la parole à Richard Stursberg, vice-président principal, CBC Télévision.

Richard.

• (0920)

M. Richard Stursberg (vice-président principal, Télévision anglaise, Société Radio-Canada): Merci, Jane. Je suis heureux d'être ici ce matin.

Je suis devenu vice-président principal de CBC Television à la fin du mois de septembre dernier. Au cours des quatre mois qui ont suivi, je me suis rendu compte que nous devions accélérer le processus de transformation de CBC Television qui avait été initié par mon prédécesseur. Je crois en un service de télévision publique qui est à la fois distinct et populaire; un service qui ajoute une valeur d'intérêt public aux ondes et qui est prisé par un grand nombre de gens.

Cette étape de notre initiative de transformation comporte quatre priorités. La première consiste à faire face à la crise qui secoue les dramatiques canadiennes. La deuxième vise à fortifier les racines régionales de CBC Television. La troisième a pour but de revitaliser nos émissions de nouvelles. Et la quatrième est un engagement renouvelé envers les émissions pour enfants, les sports et la culture. Permettez-moi d'aborder tour à tour chacune de ces priorités.

Je suis convaincu que le défi numéro un en matière de politique culturelle au Canada anglais est la crise qui ébranle les dramatiques canadiennes au cinéma et à la télévision. La plupart des autres formes d'expression culturelle prospèrent au pays, depuis les journaux jusqu'à la production de documentaires, en passant par la musique et la fiction. La télévision constitue le plus puissant médium narratif de notre société. Contrairement à ce qui se passe dans n'importe quel pays anglophone de par le monde, sur toutes les heures que les Canadiens passent à regarder des dramatiques, moins d'une sur dix est consacrée aux dramatiques canadiennes. Si les dramatiques canadiennes étaient aussi populaires que la musique et la littérature canadiennes, jusqu'à huit des 20 émissions les plus populaires au Canada seraient canadiennes, comparativement à une sur 20 comme c'est le cas actuellement.

Tous les radiodiffuseurs ont un rôle à jouer pour résoudre ce problème. Mais seule CBC/Radio-Canada peut constituer la clé de voûte d'une solution. La raison est simple : seule CBC/Radio-Canada possède l'espace d'étalement nécessaire pour les dramatiques canadiennes. Le modèle économique des radiodiffuseurs privés est fondé sur la diffusion simultanée d'émissions américaines aux heures de grande écoute, c'est-à-dire de 20 heures à 23 heures, du dimanche au jeudi. Ils n'ont tout simplement pas les moyens d'utiliser une seule de ces heures pour diffuser des dramatiques canadiennes.

Permettez-moi maintenant d'aborder notre stratégie régionale. CBC Television fait tout ce qu'elle peut pour être le reflet des Canadiens de chaque région. Au moins la moitié de nos émissions canadiennes (tant maison qu'indépendantes) sont produites à l'extérieur de Toronto. Mais la télévision est un médium coûteux. Les compressions budgétaires successives ont eu des conséquences néfastes—particulièrement sur la programmation locale.

Nous voulons régler ce problème. Nous voulons être plus présents dans plus de collectivités canadiennes, de manière plus fréquente et plus soutenue tout au long du jour et de la semaine. Idéalement, il en résultera une programmation locale pendant la journée, en début de soirée, en fin de soirée et le week-end. Comme vous le savez, dans la foulée de votre rapport, nous avons présenté notre stratégie régionale à la ministre et nous attendons sa réponse.

Je vais aborder très brièvement nos autres priorités.

Nous avons récemment effectué une étude approfondie sur les besoins des Canadiens en programmation d'information. Nous utilisons maintenant les résultats de cette étude pour procéder à un remaniement fondamental de toutes nos émissions de nouvelles et d'actualité, aussi bien sur la chaîne principale que sur CBC News World. Vous commencez déjà à voir les résultats de ce remaniement. Attendez-vous à plus. Nous poursuivons aussi l'intégration de toutes les ressources de CBC News à la radio, à la télévision et dans Internet, de façon à pouvoir mieux servir les Canadiens et à accomplir plus de choses avec moins.

Enfin, nous avons l'intention de continuer la canadianisation de notre programmation pour enfants, de reformuler notre stratégie jeunesse et de maintenir notre engagement envers les émissions de sport amateur et les arts de la scène.

Nous avons besoin d'outils pour accomplir toutes ces tâches—et cela veut dire de l'argent. Nous réaffecterons plusieurs dizaines de millions de dollars utilisés pour d'autres activités vers les priorités que je viens de mentionner. Nous annulerons certaines émissions afin d'en lancer de nouvelles. Nous rationaliserons encore plus nos activités pour dégager des fonds. Et nous participerons à la recherche de nouvelles sources de revenu interne. Nous annoncerons certaines de ces décisions dans les semaines et les mois à venir.

Mais nous avons aussi besoin de votre aide et de celle du gouvernement. Le processus de développement et de diffusion d'une grande quantité de nouvelles dramatiques canadiennes distinctives prendra certainement plusieurs années. C'est pourquoi la réussite de notre stratégie en la matière repose sur un financement prévisible et pluriannuel. Le seul moyen de parvenir à cette fin consiste à séparer l'enveloppe de CBC/Radio-Canada qui se trouve dans le Fonds canadien de télévision pour que nous puissions présenter un plus grand nombre de dramatiques provenant de producteurs indépendants d'un bout à l'autre du pays.

●(0925)

Nous croyons que le niveau approprié que CBC/Radio-Canada doit recevoir est 50 p. 100 du Fonds canadien de télévision, soit le montant qu'elle obtenait lorsque le fonds a été établi initialement.

En ce qui concerne la stratégie régionale, restaurer ce que nous avons perdu au chapitre de la télévision locale nous coûtera considérablement moins que ce que nous avons dû couper au fil des ans, parce que nous sommes maintenant en mesure de travailler de manière beaucoup plus rentable. Nous faisons déjà ce que nous pouvons avec les ressources actuelles, et nous avons mis en branle certains projets pilotes pour essayer différents moyens d'étendre notre présence locale dans des marchés ciblés. Mais accomplir cette tâche de façon efficace, complète et permanente nécessitera à n'en pas douter un financement supplémentaire, affecté spécifiquement à cette fin.

Pour terminer, au nom de mes collègues, laissez-moi vous entretenir quelques instants du volet financier. Lorsque le président-directeur général s'est adressé à vous à la fin de l'année dernière, il vous a rappelé que le crédit parlementaire accordé à CBC/Radio-Canada représente aujourd'hui 415 millions de dollars de moins qu'en 1990. Le jour du dépôt du budget approche, et nous attendons de savoir si le financement annuel supplémentaire de 60 millions de dollars—maintenant 50 millions de dollars—sera renouvelé par l'intermédiaire du programme « Un avenir en art », et si nous serons touchés par la réaffectation de 5 p. 100 annoncée par le gouvernement.

CBC/Radio-Canada a fait plus que sa part pour réaliser des économies dans son utilisation des fonds publics. Au cours des cinq dernières années, nous avons généré annuellement de nouveaux revenus permanents de 65 millions de dollars par an ainsi que des économies et des revenus ponctuels de plus de 100 millions de dollars. Et chaque année, nous devons trouver 12 millions de dollars de plus uniquement pour compenser les hausses dues à l'inflation.

En conclusion, l'avenir que nous envisageons aujourd'hui est tributaire des quatre composantes médias de CBC/Radio-Canada, CBC Television, CBC Radio, la Télévision de Radio-Canada et la Radio de Radio-Canada, travaillant ensemble plus étroitement que jamais à la réalisation de leurs objectifs communs en tant que composantes du radiodiffuseur public : excellence et caractère distinctif, pertinence et impact, reflet du pays et services aux Canadiens.

Monsieur le président, distingués membres du comité, je vous remercie beaucoup.

Nous sommes maintenant prêts à répondre à vos questions.

Le vice-président (M. Gary Schellenberger): Merci beaucoup.

Avant de commencer, je voudrais donner des explications concernant le document que vous avez sans doute reçu ce matin. C'est le ministre qui l'a envoyé directement, ce matin même. Il faut que vous sachiez avant de le parcourir qu'il vient d'arriver. C'est dommage que nous ne l'ayons pas eu à l'avance pour nous permettre de le lire entièrement.

Passons maintenant aux questions.

Merci beaucoup de vos exposés. Je suis ravi d'avoir remplacé notre présidente, qui vient d'arriver. C'était un honneur pour moi de commencer la séance de ce matin.

M. Brown entamera la période des questions. Allez-y.

M. Gord Brown (Leeds—Grenville, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier les quatre vice-présidents qui sont venus témoigner aujourd'hui. Nous aurions pu vous demander de venir individuellement afin de traiter de chaque sujet de façon exhaustive.

Je vais tâcher de faire vite car je veux aborder plusieurs sujets.

Ma première question s'adresse à Mme Chalmers et concerne une situation particulière dans ma circonscription. Dans la ville de Brockville, il semble y avoir un petit problème en ce qui concerne la réception de la radio de CBC. Bien sûr, il y a Ottawa et Kingston. On me pose des questions là-dessus et on m'adresse fréquemment des plaintes.

Mme Jane Chalmers: Nous pourrions nous renseigner auprès du chef des opérations à Kingston.

M. Gord Brown: Il y a bien sûr un relais à Kingston et un service à partir d'Ottawa. Quoi qu'il en soit, je vous pose la question.

Ma question maintenant s'adresse à M. Stursberg et elle porte sur la programmation à l'intention des enfants. Que fait CBC/Radio-Canada à cet égard? Je me rends compte que maintenant nombre d'émissions à l'intention des enfants font partie des services spécialisés, mais que fait CBC/Radio-Canada pour améliorer et promouvoir la programmation canadienne à l'intention des enfants.

• (0930)

M. Richard Stursberg: Nous avons un engagement très solide à l'égard de la programmation à l'intention des enfants. Presque toute la matinée est consacrée à ce genre d'émissions. Nous estimons que les émissions à l'intention des enfants devraient être dénuées de toute publicité. D'une façon générale, nous souhaiterions créer ce que nous appelons un espace sécurisé pour les enfants, un espace qu'ils puissent fréquenter sans être bombardés de publicité tous azimuts, de sorte que nous préconisons la suppression de la publicité.

Jusqu'à maintenant, nous avons conçu la programmation non seulement pour qu'elle soit divertissante mais aussi pour aider les enfants dans leur développement. En fait, nous avons recours à un processus assez élaboré pour vérifier si notre programmation aide le développement mental des enfants.

Je suis ravi de pouvoir dire qu'actuellement, cette programmation donne non seulement de bons résultats mais d'excellents résultats. Durant cette plage, nous venons en tête des chaînes pour les émissions à l'intention des enfants d'âge préscolaire. Pour l'heure, nous entendons maintenir ces politiques et comme je l'ai dit tout à l'heure, il ne reste plus qu'une émission étrangère, que nous allons retirer, pour parfaire la canadianisation des émissions pour enfants.

M. Gord Brown: Je vous en félicite. J'ai un enfant de quatre ans et je suis un grand consommateur d'émissions pour enfants, ce qui explique l'importance de la question pour moi.

Autre sujet maintenant. Nous avons posé des questions là-dessus au président-directeur général de la société. Il s'agit des Olympiques qui se tiendront à Vancouver et à Whistler en 2010. On est en train de choisir le diffuseur pour le Canada. Je sais que la décision sera prise sous peu. On s'inquiète vivement à l'idée que CBC/Radio-Canada puisse disposer de fonds illimités pour surenchérir et décrocher le contrat.

CBC/Radio-Canada peut-elle affirmer que ces craintes sont infondées? Si c'est ce qui se produit, c'est la programmation régionale et le reste de la programmation de CBC/Radio-Canada qui en pâtiront. Dites-nous ce que vous en pensez.

M. Richard Stursberg: Nous sommes tout à fait d'accord avec vous là-dessus. Nous allons soumissionner. Nous avons constitué un partenariat pour nous venir en aide car nous souhaiterions que notre soumission réalise deux choses. D'une part, que nous puissions donner aux Canadiens la meilleure couverture possible en français et en anglais des Olympiques de Vancouver et d'autre part, nous souhaiterions que notre soumission soit solide sur le plan financier—et à cet égard, j'abonde dans votre sens quand vous dites qu'il faudrait éviter ce que vous avez décrit.

S'il en coûte trop cher, nous allons perdre la possibilité d'accomplir tout ce que j'ai décrit dans mes remarques liminaires, c'est-à-dire régénérer les dramatiques, faire davantage dans les régions, consolider nos émissions d'information et d'actualité. Inévitablement, notre capacité de faire cela serait érodée.

Ainsi, nous préparons une soumission que nous pensons être concurrentielle mais en même temps raisonnable sur le plan de l'équilibre avec les autres exigences de notre programmation.

La présidente (Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.)): Monsieur Kotto, vous avez la parole.

[Français]

M. Maka Kotto (Saint-Lambert, BQ): Merci, madame la présidente.

Merci d'être venus nous rencontrer ce matin. Je vais être bref et direct.

À la page 36 du rapport annuel 2003-2004 qui nous a été fourni, il y a des diagrammes qui montrent la répartition des dépenses d'exploitation. Est-ce qu'on peut utiliser comme référence le ratio qui est indiqué dans ce tableau, c'est-à-dire deux tiers du côté anglais pour un tiers du côté français?

M. Daniel Gourd: En fait, à Radio-Canada, la tradition en termes de référence est grosso modo de 60 p. 100 pour 40 p. 100. Cependant, ça peut être parfois 63 p. 100 pour 37 p. 100 ou 59 p. 100 pour 41. Il reste qu'en matière de référence, on parle de 60 p. 100 du financement du côté anglais et 40 p. 100 du côté français.

M. Maka Kotto: Je ne voudrais pas couper des cheveux en quatre, mais je constate qu'en matière de fonds affectés à la radio, le côté anglais est pénalisé: je vois que le pourcentage qu'il reçoit est de 42 p. 100, alors qu'il est de 58 p. 100 pour le côté français.

M. Daniel Gourd: En effet, ça peut arriver une année ou l'autre, mais globalement, on parle ici de références.

•(0935)

M. Maka Kotto: Inversement, du côté de la télévision, c'est le côté français qui est pénalisé.

M. Daniel Gourd: En effet. Par exemple, au moment où la télévision anglaise a dû procéder à une transformation, un surplus de fonds y a été injecté. Pour notre part, l'année dernière, nous avons reçu plus d'argent que d'habitude pour réaliser le décodage. Ça varie selon les années. Globalement, il ne s'agit pas d'une référence ferme: on dit que c'est une référence globale, qui est plus ou moins de 60 p. 100 pour 40 p. 100.

M. Sylvain Lafrance: Monsieur Kotto, j'aimerais ajouter que le chiffre tient compte de ce qui est, en termes de gestion, sous la responsabilité des services en français. Par exemple, Radio Canada International à Paris est probablement la responsabilité de la radio française parce qu'il est géré par cette dernière. Il faut donc être prudent dans ce genre de comparaisons puisque ces services sont gérés par un service ou un autre. Il ne s'agit pas nécessairement du budget des programmes pour chacun des secteurs.

M. Maka Kotto: C'est noté. J'aimerais revenir rapidement sur un dossier qui a été évoqué par ricochet par Mme Payette dans le *Journal de Montréal* la semaine dernière: je parle ici de l'équité salariale. Depuis 30 ans, les artisanes et le personnel féminin de Radio-Canada, par exemple les présentatrices de nouvelles et les comédiennes, qui sont déjà rémunérées sur une base subjective, revendiquent l'équité salariale. Les dernières études démontrent que cette situation n'a guère changé depuis les années 1970: il y a toujours un écart d'environ 30 p. 100 entre les hommes et les femmes qui occupent ces postes.

Étant donné que la situation est nettement plus acceptable du côté du réseau anglais, comment expliquez-vous cette anomalie du côté français et qu'attendez-vous pour régler cette situation?

M. Daniel Gourd: D'abord, il faut noter que ce problème d'égalité salariale—ce n'est pas l'équité mais l'égalité salariale entre hommes et femmes—existe dans un segment de nos employés, c'est-à-dire les employés qui ont des rémunérations additionnelles, soit parce qu'on rachète du temps supplémentaire, soit parce qu'ils ont une valeur de compétence ou une valeur au niveau du marché qui fait qu'ils ont un supplément de revenu par rapport aux grilles. Les grilles salariales sont les mêmes pour tout le monde.

Nous avons reconnu qu'il y avait un problème et nous avons d'ailleurs fait une étude approfondie en compagnie du syndicat qui les représente, le syndicat SCRC. Nous avons produit un rapport. Nous avons fait un plan de travail qui a été publié il y a déjà deux ans et, avec le syndicat, nous sommes actuellement en train de résoudre ce problème. Nous nous sommes engagés à ce que toute cette question soit résolue d'ici 2007.

Au fond, l'analyse de Mme Payette et son article correspondent à ce qu'il y avait il y a quatre ans, au moment où nous avons eu un affrontement assez important avec le syndicat et où nous avons reconnu qu'il y avait des problèmes. Nous sommes en train de les résoudre.

M. Maka Kotto: Vous confirmez quand même le fait que le dossier a traîné longtemps et qu'il y a de quoi à se poser des questions sur ce qui a empêché la résolution du problème.

M. Daniel Gourd: Vous devez reconnaître que ce n'est pas un problème propre à Radio-Canada, mais que c'est un problème de société actuellement. Si vous regardez l'ensemble des entreprises au Québec...

M. Maka Kotto: J'entends bien. On ne compare pas la bêtise, on la combat.

M. Daniel Gourd: Oui. On en a pris conscience à un moment donné. Cela se fait souvent cas par cas et, à un moment donné, les statistiques arrivent et on fait un constat. Alors, dès que Sylvain et moi en avons pris conscience, nous nous sommes engagés formellement à résoudre le problème, ce que nous sommes en train de faire.

M. Maka Kotto: Est-ce qu'il serait possible d'avoir de l'information sur les dépenses qui ont été engagées relativement au système d'empêchement du règlement de ce...?

M. Daniel Gourd: Nous allons faire mieux que cela. Nous allons vous envoyer tous les documents et tout le travail que nous avons fait jusqu'à maintenant, si vous le désirez. On a plusieurs documents. Nous allons vous faire parvenir le même dossier complet qu'on avait fourni à celle qui vous représentait ici avant, la députée de Québec. Vous pourrez voir comment ce problème est en train d'être résolu et ce que nous avons fait jusqu'à maintenant à ce sujet.

M. Maka Kotto: D'accord. Cela nous aidera.

M. Stursberg parlait tout à l'heure d'accomplir plus avec moins. Êtes-vous pénalisés par les compressions à Radio-Canada? C'est une question simple qui commande une réponse simple.

M. Daniel Gourd: Je vais vous parler de la télévision française. Le problème que nous avons actuellement est causé par des revenus commerciaux qui sont en deçà de ce que nous avons prévu d'environ 10 à 13 millions \$. Nous devons donc absolument apporter les corrections nécessaires pour l'année prochaine, parce que nous n'avons pas les revenus requis pour assurer le financement de notre programmation de l'an prochain.

Nous avons quand même eu un peu d'aide du siège social, mais il reste que c'est exceptionnel pour nous. L'an dernier, on a connu la pire année en fait de cotes d'écoute. La valeur de notre antenne a donc baissé, ce qui fait qu'on a pu vendre moins, à des prix moindres. L'an prochain, compte tenu de la hausse de notre écoute, nous devrions pouvoir faire mieux. Mais le manque de revenus fait que nous sommes obligés de rectifier notre tir. Les compressions ne viennent donc pas du fonctionnement institutionnel, ni des subventions, mais plutôt du marché commercial.

•(0940)

[Traduction]

La présidente: Monsieur Christopherson.

M. David Christopherson (Hamilton-Centre, NPD): Malheureusement, je viens de recevoir ce document et il est difficile de l'assimiler si rapidement. Je vous remercie tous de vos exposés.

Je vais commencer par parler de cette fameuse note de service, pour m'en débarrasser.

Comme vous le savez, monsieur Stursberg, on s'inquiète beaucoup des positions que vous avez prises sur certaines questions dans le passé. Je sais que vous avez pris la peine, par l'intermédiaire des médias, de vous dissocier de cette note de service. Étant donné que le contenu de cette note de service est diamétralement opposé à ce que nous souhaitons accomplir et au plan que vous nous avez annoncé aujourd'hui, pouvez-vous dissiper tout doute et apaiser nos craintes à propos de votre éventuel plan.

M. Richard Stursberg: Je vais raconter quelque chose de cocasse. Au moment où j'envisageais d'accepter ce poste, j'ai eu une conversation avec le président et forcément, nous pensions tous les deux la même chose. Quand la nouvelle sera annoncée, les gens vont y voir un problème quelconque, vont s'interroger d'une manière quelconque.

Eh bien, j'avais totalement oublié l'incident. J'ai donc été étonné quand on en a reparlé car cela remontait à 1996. C'était huit ans auparavant et même alors, cela n'a pas fait grand bruit.

La présidente: J'invoque le Règlement.

Monsieur Christopherson, ce ne sont pas tous les membres du comité qui sont au courant de ce à quoi vous faites allusion.

M. Richard Stursberg: Voulez-vous que je donne des explications?

M. David Christopherson: Je ne veux pas perdre tout mon temps là-dessus.

La présidente: Je vais vous concéder le temps. Il faut que les gens sachent de quoi il retourne.

M. David Christopherson: Les médias en parlent. Les journaux en ont parlé. Dans une note de service de 1996, il était question de l'avenir de CBC/Radio-Canada. On décrivait une orientation radicalement différente de ce que nous prévoyons, de ce que l'on a annoncé ici aujourd'hui. Je demandais à notre témoin de nous donner son opinion. Je ne peux pas faire profiter tout le monde du travail de recherche que je fais.

M. Richard Stursberg: Très simplement, mon opinion est celle que j'ai exprimée aujourd'hui. C'est mon point de vue quant à l'orientation que nous devons retenir.

M. David Christopherson: Nous devrions donc en faire notre point de départ.

M. Richard Stursberg: Absolument.

M. David Christopherson: Je tiens à répéter qu'il est très décevant de recevoir un document dans les minutes qui précèdent le début d'une séance, étant donné la taille, l'importance et l'exhaustivité de ce qu'il contient.

M. Richard Stursberg: Puis-je dire quelque chose à ce propos?

M. David Christopherson: Oui, bien sûr.

La présidente: Si je ne m'abuse, c'est le ministère qui a distribué ce document et non pas les représentants de CBC/Radio-Canada.

M. Richard Stursberg: Tout à fait. Avec votre permission, je vais toutefois vous donner quelques explications.

Les membres du comité avaient demandé que nous préparions des propositions pour que la société soit plus présente, aux échelons locaux et régionaux, de sorte que nous avons préparé une série de propositions comme notre président le signale dans sa lettre à la présidente du comité.

Ces propositions ont été envoyées au ministère vers le début du mois de décembre. Depuis, nous avons eu quelques discussions avec les fonctionnaires à propos du rapport. Selon nous, il nous semblait qu'il incombait au ministère et à la ministre de décider du moment de la communication de ce rapport aux membres du comité. Le fait est qu'elle a diffusé ce rapport ce matin, de sorte que je comprends que vous ne puissiez...

Nous pourrions volontiers... Si vous le souhaitez, quand vous aurez eu l'occasion de lire ce rapport et d'y réfléchir, nous pourrions revenir témoigner et consacrer tout le temps nécessaire aux détails

plutôt que d'essayer de le faire au pied levé ce matin. Nous sommes à votre entière disposition au moment que vous choisirez.

M. David Christopherson: Je vous en remercie. Cela serait très utile à la présidente et aux membres du comité. Ainsi, la pression est moins forte de tenter de tout couvrir, étant donné l'importance du contenu du document.

Je représente Hamilton. Ma circonscription abrite la population la plus nombreuse qui soit dépourvue de services, fait reconnu. Je suis donc ici ce matin au nom du caucus et comme citoyen d'Hamilton pour vous signaler que nous souhaitons de faire partie de votre zone de couverture.

Une des choses qui m'a frappé est le manque de détail. Il est question d'une présence télévisuelle plus intense, mais je me demande ce que cela veut dire exactement. Si vous revenez témoigner, serez-vous prêts à nous donner ce genre de détails pour que nous comprenions exactement vos intentions pour intensifier votre présence ici et accroître le service là?

M. Richard Stursberg: Absolument. Nous serons absolument ravis de faire cela. Nous nous en remettons à vous. Une fois que vous aurez pris connaissance du document, nous reviendrons au moment que vous choisirez pour discuter des détails qu'il contient.

M. David Christopherson: Les autres membres du comité en parleront sûrement mais chose certaine, mon collègue Charlie Angus souhaiterait vivement avoir l'occasion d'en prendre connaissance. Je sais que les amis de CBC/Radio-Canada et d'autres y portent un intérêt. Je voudrais que mon équipe à Hamilton en prenne connaissance.

● (0945)

M. Richard Stursberg: Absolument.

M. David Christopherson: Puisque le sujet est sur le tapis, commençons à le débroussailler. Quelle somme envisagez-vous? Qu'entendez-vous par accroissement du service et intensification de la présence? Avez-vous une norme pour chaque zone mal desservie? Y a-t-il une formule en particulier?

M. Richard Stursberg: Quand vous lirez le rapport, vous constaterez qu'il y a diverses choses. Dans le cas de la radio, elle sera étendue aux zones non desservies. Dans le cas de la télévision, il s'agit essentiellement de rallonger les plages que nous consacrons à l'information et aux affaires publiques locales et aux émissions culturelles. Il y a une petite différence entre les deux.

Nous faisons une série de propositions—et ce sont des idées qui ne sont pas immuables—pour donner une idée générale des endroits qui seront touchés. Dans le cas de la télévision en langue anglaise—et mes collègues pourront en parler selon leurs responsabilités—de façon générale, nous souhaiterions en définitive... Vous savez que nous avons dû réduire quelque peu la couverture locale. Nous souhaiterions revenir en arrière à cet égard.

Nous souhaiterions pouvoir offrir un bulletin de nouvelles locales d'une heure à l'heure du souper. Nous souhaiterions donner un bulletin de nouvelles en fin de soirée. Nous souhaiterions pouvoir couvrir les événements culturels locaux plus efficacement à la télévision. Nous souhaiterions également, tout au long de la journée, suivre les Canadiens dans les activités de leurs localités. Il s'agit essentiellement de cela.

M. David Christopherson: Une chose, si mon temps de parole n'est pas épuisé. Vous avez dit que cela n'était pas immuable mais quand les choses seront-elles fixées? Quand vous reviendrez témoigner, ces détails seront...?

M. Richard Stursberg: Ces propositions coûtent environ 80 millions de dollars. Nous souhaiterions revenir nous entretenir avec les membres du comité. Nous aimerions consulter d'autres gens sur la meilleure façon de procéder. Ensuite, si le gouvernement nous accorde de l'argent, nous mettrons un point final au plan et nous entreprendrons de le mettre en oeuvre.

M. David Christopherson: Quelle est la somme totale?

M. Richard Stursberg: Environ 80 millions de dollars. C'est étalé sur trois ans de sorte que ce seront 80 millions de dollars à la fin de la troisième année.

M. David Christopherson: Le gouvernement, la ministre vous ont-ils donné une première réaction?

M. Richard Stursberg: Non. Il y a eu quelques discussions. Le président et moi-même avons rencontré le sous-ministre et les hauts fonctionnaires il y a quelques jours pour parler de ce plan. Il s'agissait surtout de nous assurer qu'ils en comprenaient les rouages et notre démarche. Mais nous n'avons pas eu de réactions.

Mme Jane Chalmers: Puis-je ajouter quelque chose à ce qu'a dit Richard?

Du côté de la radio, il s'agit essentiellement de donner le service aux zones qui sont mal desservies et vous constaterez qu'en même temps, on prévoit de nouvelles stations, ce qui entraîne des conséquences pour les grands centres urbains sur le plan de la réglementation. Je pense que vous pouvez lire entre les lignes.

M. David Christopherson: J'essaie. J'espère.

Mme Jane Chalmers: Oui. Et par ailleurs je suis de l'ouest du Canada et je constate que dans chaque localité, nous pourrions faire davantage sur le plan culturel. Notre ambition est de consacrer plus de ressources et plus de capacités dans l'Ouest et dans d'autres régions pour faire connaître l'expression culturelle de ces régions au reste du pays mais également aux régions elles-mêmes. C'est là l'idée.

La présidente: Merci beaucoup.

Monsieur Simms, vous avez la parole.

M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor, Lib.): Merci.

Je vais aborder deux sujets : la radio et la télévision. J'ai sans doute plus d'éloges pour l'une que pour l'autre, mais passons. Tout à l'heure, le sujet a été abordé mais je tiens à y revenir car étant donné la question qui a été posée, je pense que je peux maintenant faire une remarque.

Il y a environ deux semaines, la région centrale de Terre-Neuve a commencé à recevoir la deuxième chaîne de radio. Madame Chalmers, je tiens à vous féliciter, vous et votre équipe, car cela témoigne d'un souci qui se manifeste pour la première fois. En outre, à une époque où la radio privée s'oriente vers la centralisation des informations, avec un reportage par-ci par-là, lu mais préparé par le centre, il est rafraîchissant de pouvoir écouter plutôt que de regarder. Je tiens à vous féliciter à cet égard et j'espère sincèrement que ce que vous avez annoncé tout à l'heure va se concrétiser. De grâce.

Du côté de la télévision, la décision concernant le bulletin de nouvelles de l'heure du souper témoigne d'un mépris total. Cette décision est dénuée de toute considération pour les susceptibilités régionales. Je crois savoir que la décision de réduire le bulletin d'une

demi-heure a été prise par le centre au détriment de ces régions. Vous avez dit tout à l'heure que vous souhaitez revenir au bulletin de nouvelles locales de 60 minutes. Je veux que vous sachiez que j'espère vivement que vous le ferez sur une base régionale, c'est-à-dire que si vous devez faire des économies, s'il y a quelque chose qui cloche, vous allez examiner ce marché en particulier et en évaluer le potentiel, n'est-ce pas? En effet, la dernière fois, vous avez essentiellement réduit une part substantielle de l'auditoire de Terre-Neuve et du Labrador en supprimant une demi-heure, ce qu'aucun diffuseur privé, aucun diffuseur digne de ce nom, ne ferait.

Si je tiens de tels propos, c'est en partie parce que vous avez dit tout à l'heure que vous souhaitiez montrer dans le reste du Canada ce qui se passe dans les régions. Je ne vois pas d'inconvénient—je ne devrais pas parler d'inconvénient—car en fait je trouve tout à fait intéressant d'entendre parler des problèmes de toxicomanie dans le quartier est de Vancouver. Je vis dans le centre de Terre-Neuve et s'il en est ainsi, c'est parce que j'ai beaucoup plus en commun avec Vancouver qu'avec Boston, même si cette dernière ville et nous avons des activités économiques et des modes de vie très semblables, plus semblables qu'avec l'Ouest. Mais c'est là la mission de CBC/Radio-Canada.

Je crains que si vous réduisez votre présence régionale, les gens de Vancouver ne vont pas entendre parler de nous. Gander a ouvert ses portes et ses foyers aux gens que la catastrophe du 11 septembre avait déplacés. C'était un geste remarquable mais je ne pense pas que le reste du Canada en aurait entendu parler si les Américains n'avaient pas été les premiers à couvrir l'événement. Quant à moi, je voudrais entendre parler de la magnifique architecture de toutes ces églises des petites municipalités de l'Est du Québec, mais je crains que cela ne soit pas possible si vous continuez de prendre les décisions sur le contenu à partir du bureau central comme c'est le cas actuellement.

J'espère que c'est ce que vous aviez en tête quand vous avez dit que vous voulez que les Canadiens voient le reste du Canada. J'espère que ce ne sont pas les grands marchés que vous voulez montrer au reste du Canada.

● (0950)

M. Richard Stursberg: Permettez-moi de faire quelques remarques. Tout d'abord, je suis entièrement en accord avec l'essentiel de ce que vous dites. Mais j'ajouterai ceci. Nous voulons montrer notre pays à tous les Canadiens. Nous ne voulons pas leur montrer seulement les différentes régions car nous souhaitons qu'ils entendent les divers discours et les divers points de vue des différentes régions et cela est autre chose. Montrer une image du phare de Peggy's Cove, ce n'est pas très intéressant, mais entendre ce que les gens de Halifax et de la Nouvelle-Écosse pensent, c'est ce qui compte.

À cet égard, nous souhaitons créer un service d'information donnant aux gens la possibilité d'entendre et de comprendre les opinions et les sentiments de la population des diverses régions.

Pour ce qui est de Terre-Neuve en l'occurrence, ce que vous avez dit est tout à fait juste. Le bulletin de nouvelles était un succès retentissant et depuis la modification—et c'était à vrai dire un peu avant mon temps de sorte que je dois faire du rattrapage—la cote d'écoute a chuté de façon spectaculaire.

J'ai dit tout à l'heure que nous essayons de voir comment, avec l'éventuelle nouvelle injection d'argent, CBC/Radio-Canada pourrait restaurer sa présence locale et comment nous pourrions nous servir des bulletins d'information de l'heure du souper pour tirer parti des changements qui ont été apportés depuis peu avec l'intégration des ressources radiophoniques et télévisuelles en matière d'information et grâce à ce que nous avons appris lors de la première étude des émissions de nouvelles dont j'ai parlé.

Nous allons donc lancer ces émissions pilotes et l'une d'entre elles sera diffusées précisément à St. John's. C'est exactement ce que nous voulons faire. Nous voulons...

M. Scott Simms: Excusez-moi de vous interrompre. Avez-vous parlé d'émissions pilotes?

M. Richard Stursberg: Oui. Nous allons supprimer le bulletin de nouvelles locales de l'heure du souper tel qu'il existe à St. John's. Nous allons le remplacer par une émission d'une heure entière, comme celle d'autrefois, et nous allons traiter cela comme une émission pilote. Nous allons faire la même chose dans trois localités du pays afin de mieux comprendre—moyennant les ressources nécessaires, comme je l'ai dit—comment dépenser ces ressources de la façon la plus intelligente et utile possible. Nous allons donc entreprendre cela et St. John's est ciblée.

M. Scott Simms: Désormais, il va me falloir féliciter tout le monde. C'est extra. Cela s'arrange plutôt bien.

Merci, monsieur Stursberg.

Madame Chalmers, j'ai une brève question à vous poser.

La présidente: Excusez-moi, votre temps est écoulé. Je vous donnerai volontiers la parole tout à l'heure.

M. Scott Simms: Il faut que je parte.

La présidente: Je cède la parole à Mme Oda.

Mme Bev Oda (Durham, PCC): Merci, madame la présidente.

Avant de commencer, et que cela n'entame pas mon temps de parole, je tiens à préciser certaines choses aux fins du compte rendu.

Mon bureau avait demandé ce rapport depuis quelque temps et il n'arrivait pas. Par conséquent, j'ai dû parler directement à la ministre hier soir pour le lui demander. Malheureusement, elle n'a pas pu le fournir plus tôt, car je lui ai parlé après 18 heures. Par conséquent, même si elle s'engageait à le fournir, je lui ai expliqué qu'il ne serait pas très utile pour notre séance de ce matin.

Je tenais à préciser comment les choses se sont passées.

• (0955)

La présidente: Je vous dirai que si vous estimez que les membres du comité ont besoin de certains documents en prévision de l'audition de témoins, le cabinet de la ministre devrait faire le nécessaire mais...

Mme Bev Oda: Je n'avais pas demandé que le document soit fourni au comité. J'avais demandé qu'on me l'envoie parce que je suis le porte-parole et la ministre a dit qu'elle choisissait de le fournir aux membres du comité et non pas directement à mon bureau.

La présidente: Bev, sachez que je vous aiderai volontiers si les mêmes circonstances se présentent de nouveau.

Mme Bev Oda: Merci.

Merci beaucoup d'être venus. Je suis toujours impatiente d'entendre votre témoignage ici.

Un diffuseur public a un rôle spécial à jouer en vertu d'un mandat spécial. Comment concevez-vous l'exercice de ce rôle, en particulier

pour vous acquitter de la responsabilité de rendre accessibles aux Canadiens les autres oeuvres, les autres formes d'expression artistique et de création qui reçoivent un financement public? Par exemple, dans le cas de l'ONF, CBC/Radio-Canada devrait-elle s'engager directement à montrer et à rendre accessibles, de façon régulière, tous les projets, les films sur l'art et la culture, les autres artefacts ou oeuvres créatives qui bénéficient de deniers publics? Je pense que le gouvernement a demandé que tout cela soit plus accessible et pourtant pour un vecteur comme l'ONF, il n'existe pas d'engagement précis de montrer ses produits.

M. Richard Stursberg: En fait, nous montrons pas mal de productions de l'ONF. Cela se présente sous deux formes. Nous choisissons des documentaires de l'ONF pour le canal principal mais parfois nous les montrons sur Newsworld.

Mme Bev Oda: Monsieur Stursberg, je sais que vous faites cela mais je vous demande s'il devrait y avoir un engagement d'être la première chaîne à montrer les productions de l'ONF?

M. Richard Stursberg: Non, je ne pense pas. Je pense que si l'ONF a des produits qui sont adaptés à la télévision de langue anglaise, oui absolument, nous allons être preneurs, et c'est ce que nous avons fait.

J'allais ajouter que, comme vous le savez, nous travaillons en coparticipation avec l'ONF par le truchement de notre canal documentaire. Corus, CBC/Radio-Canada et l'ONF sont partenaires dans le canal documentaire. Voilà donc un autre vecteur pour garantir que les produits de l'ONF sont vus.

Mme Bev Oda: Merci.

Ma deuxième question s'inspire de la page 2 de votre exposé d'aujourd'hui. Je sais que vous comprenez bien les défis auxquels se heurtent les dramatiques canadiennes. Vous avez dit que les diffuseurs privés oeuvraient dans des circonstances différentes. Dans ce paragraphe, voulez-vous dire que vous allez préconiser que CBC/Radio-Canada s'engage à montrer des dramatiques canadiennes entre 20 heures et 23 heures et ce de façon systématique? Le cas échéant, qu'est-ce que cela signifierait au minimum. Il me semble que vous vous êtes donné une tâche ici. Je voudrais savoir quel est votre engagement à l'égard des dramatiques canadiennes.

M. Richard Stursberg: Quand on parle d'heures de grande écoute, il faut préciser. Le CRTC définit heures de grande écoute la plage entre 19 heures et 23 heures tous les soirs de la semaine, du lundi au dimanche. En réalité, la véritable plage de grande écoute pour les Canadiens est de 20 heures à 23 heures, du dimanche au jeudi, et l'auditoire des canaux conventionnels, des grandes chaînes comme CTV ou CBC/Radio-Canada ou Global diminue d'environ 26 p. 100 en dehors de cette plage de 20 heures à 23 heures.

Mme Bev Oda: Monsieur Stursberg, mon temps est limité. Je veux m'assurer d'obtenir réponse à ma question. Vous les avez expliqués et je pense que nous comprenons tous les défis.

Vous avez fait remarquer que dans le cas des diffuseurs privés, il est difficile de s'engager à montrer des dramatiques canadiennes. Je vous demande de me dire quel serait l'engagement minimal de CBC/Radio-Canada à montrer des dramatiques canadiennes pendant les heures de grande écoute.

• (1000)

M. Richard Stursberg: Nous souhaiterions en fait doubler la quantité de dramatiques que nous diffusons.

Mme Bev Oda: Quel est le nombre d'heures actuel?

M. Richard Stursberg: Actuellement, nous présentons quatre séries à impact élevé ou environ quatre à cinq séries par année. Nous aimerions en présenter le double. Nous présentons deux séries dramatiques, et nous voudrions doubler cela. Nous présentons trois ou quatre comédies de 30 minutes et nous souhaiterions ajouter une autre demi-heure. Nous souhaiterions présenter un téléroman d'envergure.

Toutefois, pour faire cela, nous disons ici qu'il nous faut un accès garanti au Fonds canadien de télévision à hauteur de ce que j'ai décrit dans le document. Si nous obtenons cela, nous allons trouver les ressources nécessaires à l'interne en annulant d'autres émissions et en améliorant nos recettes pour contribuer au financement. Voilà ce que nous souhaiterions faire.

Mme Bev Oda: J'ai compris.

Vous n'avez sans doute pas aujourd'hui les réponses à ma dernière question qui concerne vos plans pour la programmation régionale et locale. Vous pourriez peut-être me les envoyer par écrit, dans un délai raisonnable...

Vous avez dit qu'il faudrait environ 80 millions de dollars qui viendraient s'ajouter à votre budget. Pouvez-vous nous donner la ventilation de cette somme pour le service en langue française et pour le service en langue anglaise, pour la radio et pour la télévision? Quelle somme, dans chacune des catégories, sera consacrée à la programmation et quelle somme aux opérations, à l'infrastructure, à votre site Internet ou à vos activités Internet?

M. Richard Stursberg: Volontiers. Quand nous reviendrons, nous vous ferons part de ces détails, pourvu bien sûr que vous nous inviterez à revenir pour le faire.

Mme Bev Oda: Eh bien, je voudrais des réponses à ces questions. Ce sont des questions très précises. Étant donné notre calendrier, il se peut que nous ne puissions pas vous entendre de nouveau.

En outre, ces nouveaux budgets et ressources seront partagés entre la radio, la télévision et la programmation spécialisée... les services qui existent actuellement. Savez-vous comment le partage sera fait ou quelle part des 80 millions de dollars sera utilisée, affectée ou répartie entre les services existants?

M. Richard Stursberg: Je n'ai pas les chiffres sous la main mais je vais vous les envoyer. Nous n'avons même pas emporté des exemplaires du document car nous ne pensions pas qu'on vous l'aurait distribué aujourd'hui.

Mme Bev Oda: D'accord, merci.

Madame la présidente, pouvons-nous demander quand ces réponses nous seront fournies?

Merci beaucoup.

La présidente: Monsieur Stursberg, comment de temps pensez-vous qu'il vous faudra pour envoyer ces chiffres au comité?

M. Richard Stursberg: Je ne sais pas. Peut-être quelques semaines. Ce n'est pas compliqué. Pour faire démarrer les choses, il

faudra que ce travail soit fait de toute façon. Nous ne devrions pas avoir de mal à vous les envoyer d'ici deux ou trois semaines. Nous allons tâcher de vous les envoyer avant.

La présidente: Merci beaucoup.

Monsieur Lemay.

[Français]

M. Marc Lemay (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Bonjour, mesdames et messieurs les vice-présidents. J'ai bien regardé le document et j'aimerais l'avoir en couleur, madame la présidente, parce que la troisième photo du haut m'intéresse grandement. Ayant moi-même été président mondial du vélo de montagne, je pense qu'il était intéressant de faire ce document, peut-être pour qu'on soit moins durs.

J'aimerais aborder trois questions. J'imagine que c'est la même chose en anglais et en français, mais je vais m'exprimer en français, et un des vice-présidents pourra me répondre.

Je viens d'une région où l'information à Radio-Canada se termine le vendredi soir à 17 h 30 et recommence le lundi matin à 6 heures. Quel que soit l'événement qui survient dans ma région, on n'en entendra pas parler, mais on nous apprendra qu'il y a eu, sur le boulevard Décarie à Montréal, un gros accident, tandis que chez nous, il y en aura eu quatre. Je ne parle pas des morts, je veux parler d'autre chose. Comprenez que quand on parle de régionalisation...

J'ai bien vu le document et je suis content de savoir que vous allez revenir, parce que j'aurai des questions à ce sujet. Je suppose que la situation doit être la même du côté anglais. Je ne sais pas ce que vous allez trouver pour améliorer la situation, mais c'est essentiel pour nous, parce que la vie s'arrête à 17 h 30 le vendredi pour ne reprendre que le lundi matin.

Je vais poser mes trois questions, et vous pourrez vous les répartir.

D'abord, étant très impliqué dans le sport, je sais qu'il faudrait retirer le mot « amateur » des ondes de Radio-Canada. Des athlètes amateurs, ça n'existe plus, ni en anglais ni en français. On dit maintenant des athlètes d'élite, parce que le mot « amateur », cela fait amateur. Nous devons maintenant utiliser le même vocabulaire que Sports Canada et qui est utilisé dans le monde entier. Depuis 1991, il n'y a plus de mur de Berlin, alors il faut parler de sport d'élite.

C'est au cours des prochains jours que va se jouer la question de la radiotélédiffusion des Jeux Olympiques de 2010, et je sais que Radio-Canada s'y prépare. Vos chances d'obtenir les droits de retransmission des Jeux Olympiques sont sûrement bonnes. Quelles seront les émissions? Comment la Société Radio-Canada compte-t-elle préparer le Canada, et le Québec en particulier, à ces Jeux Olympiques de Vancouver et Whistler en 2010? Qu'est-ce qu'on prépare, pour cet événement extraordinaire? Je prêche évidemment pour ma paroisse: le Québec a des athlètes exceptionnels en vue des jeux d'hiver.

Troisièmement, il y a encore, en 2005, des secteurs de ma région qui ne captent pas la radio de Radio-Canada. Pourtant, ce n'est qu'à 600 kilomètres au nord d'Ottawa. Est-ce que quelque chose pourrait être fait pour régler ça?

La dernière question s'adresse aux quatre vice-présidents. Des rumeurs circulent sur la Colline parlementaire à l'effet que les réseaux anglais et français de Radio-Canada français seraient de plus en plus imbriqués; ils se partageraient des salles de nouvelles et des caméras. Est-ce que ça ira jusqu'aux journalistes? Allons-nous embaucher des journalistes bilingues pour pouvoir, comme à la GRC, les envoyer d'un poste à l'autre? C'est ma question. Est-ce une rumeur fondée, ou si on maintient encore deux réseaux, l'un anglais et l'autre français, complètement séparés?

C'étaient mes quatre questions.

•(1005)

M. Daniel Gourd: Je vais vous répondre au sujet des Jeux Olympiques. Il est certain que nous n'allons pas dévoiler ici l'ensemble des mesures que nous allons prendre pour faire la promotion des Jeux Olympiques de Vancouver, parce que cela fait partie de ce que nous dirons au Comité international olympique lundi prochain.

Par contre, je peux vous dire qu'il nous reste les Jeux de Turin et de Beijing, que nous allons couvrir au cours des deux prochaines années. D'ici 2010, c'est donc nous qui avons la responsabilité de la marque olympique et de la promotion du sport d'élite. Je prends votre remarque en considération, et nous allons en effet dorénavant parler de sport d'élite. Nous sommes déjà en train de faire des modifications en ce sens. Il est certain que nous allons mettre sur pied une immense campagne de promotion pour faire connaître nos athlètes, le Canada et l'ensemble de l'olympisme. Cependant, si vous le permettez, nous ne dévoilerons pas ici le contenu de notre proposition olympique, qui sera connu en temps et lieu.

Je vais laisser Sylvain Lafrance répondre à vos deux autres questions. Jane ou Richard se chargeront probablement de répondre à la question sur la délégation.

M. Sylvain Lafrance: D'abord, en ce qui concerne les nouvelles sept jours par semaine, nous sommes d'accord. En effet, nous proposons dans notre plan un retour aux nouvelles sept jours par semaine à la radio et à la télévision dans l'ensemble des régions. C'est très important pour nous, et il s'agit d'une lacune que nous avons nous aussi constatée. Le plan régional précise que pour les régions essentiellement francophones, le retour aux nouvelles sept jours par semaine est important. On parle aussi de revenir aux débats publics, donc à des analyses et à des débats d'affaires publiques. Les gens des régions nous le demandent fréquemment. Dans certaines régions francophones, il n'y a pas de quotidien et il n'y a pas non plus d'autre télé ou d'autre radio. Il n'y a donc pas vraiment de débat public ailleurs qu'à l'antenne de Radio-Canada. La question de la culture est également importante. Enfin, tout cela sera présent dans le document.

Ensuite, il est vrai que des problèmes de diffusion existent dans certaines régions. Je suis conscient du problème de LaSarre, entre autres. Nous sommes constamment en train de revoir et d'améliorer notre système de diffusion. Au cours des deux dernières années, il est vrai que nous avons beaucoup mis l'accent sur le développement de notre deuxième chaîne, devenue Espace musique et désormais présente partout au Canada. En ce qui a trait aux problèmes que nous pouvons résoudre dans différents secteurs, je dirai que les nouvelles technologies de diffusion nous permettent parfois de trouver plus facilement qu'il y a 10 ans des solutions dans ce domaine. Nous examinerons donc le problème spécifique dont vous nous parlez.

Avant de céder la parole à Richard ou à Jane pour ce qui est de la question de l'intégration, je dirai que du côté français, la Société Radio-Canada veut en effet gérer plus efficacement l'ensemble de ses

ressource. Or, certaines technologies nous permettent aujourd'hui de gérer plus efficacement les nôtres. Nous sommes convaincus de devoir utiliser au maximum toutes les économies générées par ces technologies et par les possibilités que nous offrent le regroupement. Il s'agit d'une intégration intelligente, en ce sens qu'elle se fera dans le respect de chacun des médias. Pour ce qui est de la personnalité des médias, notamment des médias français, nous verrons à ce que l'environnement de travail francophone soit respecté. C'est dans notre intérêt de le faire. Cela étant dit, il peut y avoir dans certains cas un partage d'équipement et de locaux de façon à rendre la gestion de l'équipement plus efficace.

Je ne sais pas si Jane veut ajouter quelque chose.

•(1010)

M. Daniel Gourd: J'aimerais ajouter un point.

Ottawa est, par rapport aux autres, un endroit un peu particulier. Les quatre services y ont énormément de travail à faire et y sont très fortement représentés. Nous prévoyons donc que d'ici cinq ans, tout le personnel de pointe, particulièrement les journalistes, ainsi que l'ensemble du personnel d'encadrement, soit les chefs de pupitre et autres, soient en mesure de parler les deux langues. De cette façon, nous pourrions mieux travailler ensemble et par le fait même utiliser davantage nos ressources à bon escient.

Partout où nous pouvons le faire, nous encourageons nos journalistes à devenir bilingues. À l'international, du côté de la télévision, nous partageons les services de plusieurs correspondants avec le réseau anglais. Cela nous permet d'avoir une meilleure couverture du monde. Plutôt que de se retrouver chaque fois avec un « doublon », nous faisons appel, partout où c'est possible, à des correspondants capables de servir les deux réseaux.

Il reste que dans ce pays, il y a deux cultures primordiales, et nous allons continuer à les servir dans les deux langues du mieux que nous le pouvons. Chaque fois que nous avons l'occasion de travailler avec la télévision anglaise dans le cadre de séries dramatiques, nous le faisons, mais nous nous préoccupons toujours de servir le public, francophone ou anglophone, d'abord. Nous nous assurons d'offrir ce service du mieux que nous le pouvons. Nous tenons compte de cela dans le cadre de toutes nos décisions en matière de programmes. C'est notre priorité.

[Traduction]

La présidente: Merci. Je vous ai donné du temps supplémentaire parce que la réponse était plutôt longue.

Monsieur Khan.

M. Wajid Khan (Mississauga—Streetsville, Lib.): Merci d'être des nôtres aujourd'hui.

J'ai plusieurs questions à vous poser. J'essaie de mieux comprendre quels sont vos sources de recettes, vos rendements, etc., mais étant donné les contraintes de temps, je vais m'en tenir à deux sujets. Il s'agit dans les deux cas de finances.

Comment pouvons-nous avoir l'assurance que la soumission pour les Olympiques va être fondée sur un plan d'affaires raisonnable et que ce ne sera pas au détriment de la programmation en général, plus particulièrement les dramatiques en langue anglaise, etc.?

Deuxièmement, puisque nous parlons d'argent, quel est l'avenir des ondes courtes de CBC/Radio-Canada international avec l'avènement de l'Internet et des autres médias? Devrait-on supprimer ce service pour épargner de l'argent? Si je ne m'abuse, on dépense énormément pour ce service, n'est-ce pas?

M. Richard Stursberg: Je vais commencer par répondre à la question sur les Jeux Olympiques. Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous sommes très conscients du problème. Il faut que notre soumission soit bien ficelée. Nous ne tenons pas, et c'est hors de question, à dépasser les budgets car si c'était le cas, tous nos projets seraient compromis, les dramatiques, les émissions régionales, le renouveau des émissions d'information. Nous ne voulons absolument pas cela. Ce serait ridicule étant donné que cela anéantirait précisément ce que nous voulons accomplir. Ayez confiance : ce n'est pas ce que nous ferons car ce serait nous tirer une balle dans le pied.

M. Sylvain Lafrance: Je suis également responsable de Radio-Canada International mais quand on se tourne vers la diffusion mondiale, on constate qu'il y a un problème de technologie. Les ondes courtes sont de moins en moins utilisées dans bien des pays mais elles continuent d'être très utiles et largement écoutées dans bien des régions du monde.

En même temps, il y a la mondialisation, qui crée le besoin de diffuseurs internationaux. Si vous interrogez les Canadiens, pour savoir ce qu'ils souhaitent pour RCI et CBC/Radio-Canada, ils vous diront qu'ils veulent que nos voix soient entendues dans d'autres pays, que nos valeurs y soient véhiculées, et c'est important pour eux.

Ainsi, l'année dernière, nous avons repositionné Radio-Canada International de sorte qu'on ne se sert plus uniquement des ondes courtes, mais du satellite, des ondes courtes et d'un partenariat avec les stations en modulation de fréquences. Nous diffusons de façon active dans bien des pays du monde suivant différentes méthodes. Nous pensons que RCI est un truchement remarquable pour l'instant.

Il y a six mois, nous avons lancé une nouvelle section, la section portugaise pour le Brésil car il nous semble important d'avoir une présence là-bas. Nous avons fait cela en consultation avec le ministère des Affaires étrangères. Nous pensons qu'il est très important que les Canadiens aient une présence là-bas en ce moment même, car les choses bougent très vite dans le monde de la diffusion internationale.

•(1015)

M. Wajid Khan: Quelqu'un peut-il me donner les cotes d'écoute du côté de la télévision? Si je comprends bien, la radio se porte assez bien. Quelles sont les cotes d'écoute pour la télévision de CBC/Radio-Canada et comment cela se reflète-t-il dans les recettes? Y a-t-il hausse ou baisse?

M. Richard Stursberg: Les recettes dépendent des cotes d'écoute. Elles sont inextricablement liées aux cotes d'écoute.

Au cours des dernières années, les cotes d'écoute de CBC Television ont éprouvé quelques difficultés. Depuis deux ou trois ans, l'érosion de notre part du marché s'est arrêtée et en fait il y a eu des gains. L'année dernière, la part était d'environ neuf. À cause de certains événements, ce chiffre est un peu artificiellement gonflé mais cette année, nous atteindrons environ sept et demi.

Comme je l'ai dit, le grand défi de CBC/Radio-Canada est de faire une programmation qui soit appropriée à un diffuseur public, c'est-à-dire dans l'intérêt public, et qui soit en même temps populaire. C'est précisément ce que sommes bien résolus à accomplir.

La présidente: Merci, monsieur Khan.

Monsieur Obhrai.

M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci d'être venus.

En tant que diffuseur public, CBC/Radio-Canada exerce une assez forte influence au Canada, et comme tel, vous semblez susciter des sentiments d'amour/haine auprès des Canadiens. Je vais m'en tenir au sentiment de haine aujourd'hui.

La présidente: À mon tour, pourrais-je plus tard aborder le sentiment d'amour?

M. Deepak Obhrai: Vous pourrez y revenir.

Vous semblez être très lents à vous adapter à l'évolution de ce qui se passe au Canada. Le Canada connaît une évolution spectaculaire, mais on a critiqué CBC/Radio-Canada pour la lenteur de son adaptation à ces changements. Je vais être très franc. J'ai écouté vos émissions et je trouve moi aussi que vous êtes très lents à vous adapter aux réalités que nous vivons.

Je vais vous donner un exemple. Je suis au Canada depuis 25 ans, et la programmation de CBC/Radio-Canada pour les peuples autochtones n'est pas excellente. Les Canadiens voudraient en savoir davantage sur les autres groupes culturels, mais vous êtes extrêmement lents à vous orienter dans ce sens.

En fait, ma circonscription compte une population de cols bleus. Les gens n'écoutent pas les émissions de CBC Radio ni de CBC Television parce qu'ils n'y trouvent pas le reflet de leurs opinions.

En fait, la critique que l'on fait de vous, c'est que vos services s'adressent à l'élite du pays et non aux Canadiens moyens. Et pourtant, quand j'écoute vos émissions, je ne constate pas vraiment que vous essayez de faire des progrès.

Même votre téléjournal en est un exemple. Depuis dix ou quinze ans, je vois les mêmes correspondants exprimer les mêmes opinions. Je n'ai pas besoin de les écouter car je sais déjà ce qu'ils vont dire.

Il n'y a pas de changement à CBC/Radio-Canada. Qu'avez-vous à répondre à ces critiques?

M. Richard Stursberg: C'est intéressant que les gens partagent cette opinion. Je trouve cela fascinant.

Je ne suis en poste que depuis quatre mois, mais il y a déjà eu des progrès très intéressants. Il y a un an et demi, CBC/Radio-Canada a entrepris une analyse des émissions de nouvelles. Il s'agissait d'un examen très étendu pour savoir quelles sortes d'émissions de nouvelles et d'information les Canadiens souhaitent obtenir, tant à la radio qu'à la télévision. Cette étude comprenait tant des analyses anthropologiques que des grandes analyses quantitatives fondées sur de bons échantillonnages, entre autres.

Cette étude a permis de tirer un certain nombre de conclusions. Elle a révélé que les Canadiens veulent des nouvelles qui les touchent. Ils veulent des nouvelles qui correspondent à leur mode de vie. Ils ne veulent pas des émissions condescendantes. Ils ne veulent pas des émissions axées sur des élites. Ils ne veulent pas non plus des émissions d'actualité qui soient des émissions de têtes parlantes artificiellement structurées. Ils veulent des émissions de nouvelles qui tiennent compte de leur véritable mode de vie. Ils veulent le noir et le blanc et toute la gamme des gris, une couverture médiatique plus diversifiée.

Et voici ce qui s'est produit. C'est ce à quoi je faisais allusion en partie dans mes remarques. Cette étude sur les émissions de nouvelles fait l'objet d'un examen approfondi que nous sommes en train de réaliser, dans notre service des nouvelles et des affaires courantes. Nous essayons de déterminer comment nous allons pouvoir offrir à l'avenir des émissions d'actualité qui tiennent compte de ce qu'a révélé cette étude au sujet de ce que veulent les Canadiens. À mon avis, cela signifiera des émissions couvrant une gamme de sujets plus étendue, des sujets qui, comme vous l'avez dit, correspondront davantage aux préoccupations de la population que nous essayons de desservir. Ces émissions offriront également une plus grande variété d'opinions, même si ces opinions sont moins absolues et décrivent moins clairement la situation. Nous voulons offrir aux gens des émissions qui leur permettront d'exprimer leur propre point de vue sur la façon dont ils devraient vivre dans le monde.

C'est ce que nous sommes en train de faire actuellement. Pour ce qui est des projets locaux dont j'ai parlé, nous essayons entre autres d'utiliser ces projets pilotes pour explorer certaines de ces questions. Certaines des nouvelles émissions que nous avons commencé à diffuser sur Newsworld vont dans ce sens, mais il y aura toute une série de changements plus profonds chez Newsworld. Ces changements auront des répercussions dans toutes les émissions que nous diffusons, y compris *The National*.

● (1020)

M. Deepak Obhrai: Vous allez donc garder votre emploi. Je crois que l'on peut parler d'une culture de changement.

M. Richard Stursberg: Au sujet de la culture de changement, comme je le disais au début, il me semble que le rythme de cette évolution doit s'accélérer au sein de CBC/Radio-Canada. C'est ce que je souhaite.

M. Deepak Obhrai: Très bien.

La présidente: Merci.

Madame Bulte.

L'hon. Sarmite Bulte (Parkdale—High Park, Lib.): Merci beaucoup à tous d'avoir comparu.

C'est formidable de succéder à M. Obhrai, car s'il a abordé, pour sa part, le sentiment de haine, j'aborderai, de mon côté, le sentiment d'amour qui constitue l'autre moitié de l'équation.

D'abord, laissez-moi vous remercier tous d'avoir comparu. Félicitations à MM. Gourd et Lafrance pour les chiffres atteints. Vous faites du travail magnifique dans le Canada francophone, et il faut entendre beaucoup plus parler de ces cotes d'écoute qui sont phénoménales.

Madame Chalmers, vous atteignez de votre côté 96 p. 100 pour votre travail à CBC Radio. Monsieur Stursberg, vous devrez admettre qu'il vous faut faire encore un peu de travail du côté de CBC Television pour rattraper vos collègues.

Au cours des cinq minutes qui me sont allouées, j'aimerais aborder un ou deux sujets. Sauf erreur, monsieur Lafrance, Radio-Canada international fait l'objet d'une contribution spéciale qui est distincte des crédits alloués. Ai-je bien compris?

M. Sylvain Lafrance: La contribution fait maintenant partie des crédits alloués, depuis déjà un an.

L'hon. Sarmite Bulte: Je vois. Bien.

Les montants n'ont pas changé?

M. Sylvain Lafrance: Non, ils n'ont pas changé.

L'hon. Sarmite Bulte: Laissez-moi d'abord vous féliciter de la façon dont vous avez couvert la situation en Ukraine après les élections; je vous remercie aussi au nom des nombreux Canadiens qui parlent encore ukrainien dans ma circonscription. Je sais toutefois que la communauté ukrainienne s'inquiète de la possibilité que vous mettiez un terme à vos services en ukrainien. Voilà pourquoi, au nom de cette communauté, je vous demande de reconsidérer votre décision.

S'il vous faut plus de fonds pour vous raviser... Je n'ai pas entendu RCI demander une rallonge. Pourtant, RCI joue un rôle très important à l'échelle internationale, puisqu'elle est une voix pour la démocratie et qu'elle place le Canada à l'avant-plan. N'hésitez donc pas à vous tourner vers nous s'il vous faut de l'argent pour vous raviser.

● (1025)

M. Sylvain Lafrance: Je le ferai avec plaisir, madame Bulte.

L'hon. Sarmite Bulte: Madame Chalmers, vous avez dit vous aussi qu'il vous faudrait plus d'argent. Si je comprends bien, une grande partie des coûts que vous devez assumer, comme par exemple les redevances que vous devez verser, augmentent d'une année à l'autre. C'est difficile à comprendre pour l'ensemble des gens. Lorsque nous entendons de la musique à la radio, nous avons l'impression de pouvoir l'obtenir gratuitement, alors qu'en réalité, la simple diffusion de musique sur les ondes coûte de l'argent.

Monsieur Stursberg, de combien d'argent parle-t-on lorsque l'on parle du Fonds canadien de télévision, le FCT? Vous ne parlez tout de même pas de 50 millions sur les 100 millions déjà injectés. La demande dépasse déjà de beaucoup l'offre, et j'imagine que vous allez rechercher d'autres fonds.

En second lieu, nous avons déjà beaucoup de produits canadiens, comme l'illustre la soirée des prix Génie à chaque année. Je voudrais moi-même qu'il y ait de plus en plus de contenu canadien. D'ailleurs, on semble déjà produire beaucoup de films canadiens, mais sans pour autant pouvoir les présenter.

Nous n'avons pas encore abordé la question de la grève du hockey et du problème de manque à gagner que cela a entraîné, mais lorsque je m'installe pour regarder un film à la télévision, ce n'est pas nécessairement un film américain que je souhaite regarder. Je sais bien que c'est ce que les clients vous demandent. Pour ma part, je voudrais voir plus de films canadiens, car nous en avons produits des magnifiques, dont *Les Invasions barbares* de Denys Arcand. Ce film pourrait même être diffusé avec des sous-titres au Canada anglais, car c'est un film merveilleux.

Nous avons des réalisateurs fantastiques au Canada. Il n'y a qu'à aller au festival de films pour le constater. Je sais que toutes ces questions sont assorties de droits de diffusion, mais je crois que nous oublions trop rapidement que nous avons déjà d'excellents films au Canada, mais qu'il nous faut mieux les présenter.

Vous avez répondu, tout à l'heure, que vous alliez produire une autre dramatique. J'avoue aimer beaucoup *Coronation Street*, mais ce n'est pas une dramatique canadienne.

M. Sylvain Lafrance: C'est vrai.

L'hon. Sarmite Bulte: Que devons-nous faire pour faire diffuser ces produits canadiens et pour faire en sorte que CBC/Radio-Canada prévoie des créneaux horaires pour la diffusion de nos films canadiens qui, à mon avis, sont excellents.

M. Richard Stursberg: Quand on parle de produire un feuilleton, on ne parle évidemment pas de produire un autre *Coronation Street*. Il faudrait plutôt produire un *Coronation Street* à la canadienne, pour que ce soit un roman feuilleton canadien. C'est cela que nous avons en tête.

On dirait que les dramatiques en langue anglaise ne passent pas au Canada, que l'on parle de films ou d'émissions télévisées. Ces productions ne passent pas la rampe et n'attirent pas suffisamment l'attention des Canadiens. Cela, c'est très clair. Si vous comparez la situation au Canada avec la situation dans un autre pays industrialisé ou dans un autre pays anglophone, vous constaterez que les Canadiens ne suivent pas les dramatiques canadiennes autant que la population dans ces autres pays suit les dramatiques qui y sont produites.

À mon avis, c'est un problème de catégorie. Ce qu'il nous faut, c'est beaucoup de dramatiques canadiennes de qualité supérieure aux heures de grande écoute, car c'est la seule façon de permettre l'éclosion d'étoiles. Inutile pour un acteur de songer à devenir une étoile s'il ne paraît dans une production qu'une fois tous les deux ou trois ans. Il faut que le comédien se fasse voir régulièrement pour que les gens finissent par le connaître, puis par l'aimer, et enfin demander à le revoir encore et encore. Dans le cas des dramatiques canadiennes, il nous faut une stratégie établissant que nous devons produire ces émissions en grand nombre, qu'elles doivent être de très grande qualité et qu'elles doivent être diffusées aux heures d'écoute qui intéressent les téléspectateurs, c'est-à-dire entre 20 heures et 23 heures du dimanche au lundi.

À notre avis, tous les radiodiffuseurs canadiens doivent mettre la main à la pâte. Bien sûr, les radiodiffuseurs privés ne peuvent pas rendre disponible leur créneau aux heures de grande écoute entre 20 heures et 23 heures. C'est impossible pour eux, car cela leur nuirait du point de vue économique. Leur santé économique dépend de leur possibilité de diffuser dans cette plage des émissions américaines. D'ailleurs, la décision la plus récente du CRTC sur les incitatifs aura pour effet d'incruster encore plus profondément ces émissions américaines dans les heures de grande écoute.

Le seul réseau qui soit en mesure aujourd'hui de fournir ce temps d'antenne et de diffuser autant de programmation canadienne c'est CBC/Radio-Canada. Mais nous souhaitons évidemment que les autres fassent leur part, cela va sans dire. Je ne peux que me réjouir de la diffusion et du succès de *Corner Gas*, car ce succès profite à tous, à CTV, à CBC/Radio-Canada et à toute la production de dramatiques canadiennes. Mais il n'y a que la chaîne publique pour pouvoir diffuser autant d'émissions canadiennes, à hauteur de ce que nous souhaitons. Et c'est d'ailleurs pourquoi nous nous proposons d'être le moteur ou la pierre angulaire de la relance des dramatiques canadiennes.

La présidente: Madame Bulte, votre temps de parole est écoulé.

C'est à votre tour, monsieur Christopherson.

M. David Christopherson: À la page 26 du document que vous avez distribué, sous la rubrique « La réponse face aux lacunes de la programmation », je lis « programmer une émission de télévision de 30 minutes portant sur la culture locale dans dix grands marchés ». Mais certaines gens pourraient faire valoir que les grands marchés sont déjà amplement représentés à l'heure qu'il est, et que c'est la programmation régionale qui est dans le besoin. Pourquoi cette proposition? Pourquoi le plan prévoit-il viser les grands marchés, alors que ce sont les marchés régionaux qui sont autant dans le besoin?

● (1030)

M. Richard Stursberg: Je déteste le mot « régional ». Je le trouve affreux. Il laisse à penser qu'il y aurait un centre, avec beaucoup de monde à la périphérie. Cela ne sert à rien. On veut parler des localités situées en dehors de Toronto. Mais même à Toronto, la qualité et la densité des nouvelles locales présentées à la télévision sont très limitées. Nous disons essentiellement qu'il y a une dizaine de marchés locaux dans l'ensemble du pays où nous voulons augmenter les nouvelles, l'information et la programmation culturelle à la télévision.

M. David Christopherson: Est-ce qu'il faut pour autant faire un compromis? Vous me répondez sans doute qu'il va falloir attendre de voir les détails pour avoir une idée exacte du compromis à consentir. Mais pourquoi s'engager dans un secteur qui occupe déjà une bonne partie du marché quand les besoins au niveau régional sont si importants? J'utilise ce terme parce que je représente précisément une région, qui compte plus d'un demi-million d'habitants.

M. Richard Stursberg: Me permettez-vous de reformuler votre question pour voir si je l'ai bien comprise? Voulez-vous savoir pourquoi nous nous donnons la peine d'intervenir à Toronto, qui bénéficie déjà d'un service local très étendu, au lieu d'agir en faveur d'un marché plus modeste, qui reçoit très peu d'émissions locales des autres télédiffuseurs?

M. David Christopherson: Oui.

M. Richard Stursberg: C'est une bonne question. C'est précisément ce sur quoi nous aimerions avoir des réactions. Il faut que les gens nous disent ce qu'ils pensent de cette problématique et de ce genre de compromis.

Mme Jane Chalmers: Puis-je ajouter quelque chose? Je suis très sensible à ce problème et vous allez voir que notre plan reprend les mêmes principes du côté de la radio.

Nous parlons de nouvelles stations et de ce que nous appelons des régions non desservies ou mal desservies. Nous avons étudié attentivement le cas d'Hamilton mais il y a aussi tout ce que vous voyez ici, à cause des mouvements d'intégration... Bien souvent, la station de radio est le premier point de contact pour les nouveaux talents et l'expression culturelle. La différence, c'est que la radio coûte moins cher à produire.

Dans le contexte de ce qui nous apparaissait comme un plan économiquement raisonnable pour le gouvernement et la population du Canada, j'aimerais que vous imaginiez la télévision ajoutée à ce plan concernant la radio, car nous formons un seul organisme. Les deux médias sont en communication constante. Bien souvent, nous faisons nos enregistrements en présence des caméras de télévision, et nous fournissons les enregistrements sonores à la télévision. Nous informons les gens de la télévision de nos découvertes et de tout ce que nous faisons.

Ce n'est pas un plan parfait, mais nous le trouvons raisonnable. Nous pensons qu'il va nous permettre de combler certaines lacunes qu'on peut observer actuellement dans notre pays. Si vous souhaitez qu'on en comble d'autres... Il va falloir plus d'argent. Nous aimerions combler d'autres lacunes, car plus nous aurons de stations, plus les différentes régions auront été explorées et plus nous pourrions avoir une vue d'ensemble. Voilà comment nous considérons notre pays.

M. David Christopherson: Nous faisons partie de ceux qui croient en votre mandat, qui est d'autant plus important que le monde devient de plus en plus complexe. Je fais partie de ceux qui ont eu le privilège d'être observateurs en Ukraine, et je peux vous dire que l'unité d'une nation aussi diverse que la nôtre est un élément essentiel.

Je reviens encore une fois à... mes questions portent toutes sur des détails. Un de mes collègues a dit tout à l'heure que nous n'aurions peut-être pas le temps de tenir une telle réunion. J'espère que ce ne sera pas le cas. Si nous n'avons pas de discussion de suivi, nous aurons à peine fait la moitié du travail. Ce que nous disons ici est très utile, c'est un bon départ, mais l'essence de la proposition se trouve dans les détails de l'attribution des fonds, et c'est là que nous pourrions juger collectivement si les compromis sont bien ce que nous voulons faire en faveur des Canadiens.

Je termine en insistant sur l'importance de cette deuxième réunion, qui devra intervenir sans tarder. Je vous remercie.

La présidente: Merci.

Monsieur Schellenberger.

M. Gary Schellenberger: Merci.

J'aimerais poser une question à Mme Chalmers et à M. Stursberg. Notre comité a eu l'occasion—je ne sais plus si c'était le dernier jour du premier mandat de votre président ou le premier jour de son second mandat—d'interroger M. Rabinovitch. Je crois que c'est la première fois que vous comparez devant ce comité, et j'aimerais que vous nous donniez quelques renseignements sur votre expérience. Est-ce que Mme Chalmers veut bien commencer?

Mme Jane Chalmers: J'occupe mon poste depuis environ deux ans. Je dois vous dire qu'il y a eu un soupir collectif de soulagement quand on a appris que M. Rabinovitch restait à la Société Radio-Canada.

Il a fait appel à moi parce que je viens de l'Ouest et que j'ai une grande sensibilité aux réalités régionales. Il a dû considérer que j'avais quelque chose à apporter au groupe de la direction, car nous assistons à un changement rapide et radical de la réalité canadienne.

Ce que j'apprécie le plus chez lui, c'est son appui total aux services régionaux. Du côté de la radio, c'est un homme d'affaires, mais c'est aussi un radiodiffuseur public jusqu'au fond du cœur. Le plus grand service qu'il ait rendu à la radio a été de la mettre à l'abri de l'érosion budgétaire constante, grâce à ses activités commerciales.

Lorsqu'il dit qu'il fera tout ce qu'il peut pour la programmation, ce n'est pas des mots en l'air. Nous avons dû prendre des décisions difficiles. Évidemment, il nous impose des exigences en matière d'efficacité et de rentabilité, mais également en ce qui concerne la qualité du produit et de la programmation. Il a relevé la barre. Il est très exigeant.

Je regrette que notre collègue de Calgary soit parti, car la structure de la Société Radio-Canada a connu des changements considérables.

M. Rabinovitch nous dit toujours que notre survie n'est jamais garantie. Il le dit également en privé. J'apprécie sa passion, son enthousiasme et son sens aigu des affaires. Il s'est avéré un chef de grande valeur pour l'organisme. J'ai le plus grand respect pour lui. Et personnellement, il m'a beaucoup appris.

• (1035)

M. Richard Stursberg: Je le connais depuis vingt ans. Notre première rencontre remonte à 1983. À l'époque, il était sous-ministre au ministère des Communications. Il m'a demandé de venir y travailler, ce que j'ai fait. Je suis allé pour lui. Je le connais donc très

bien et nous sommes amis depuis longtemps. Nos chemins se sont constamment croisés depuis que nous nous connaissons.

Lorsqu'il m'a téléphoné pour me parler de ce poste—cela faisait 15 ans que je n'avais plus de patron—, je lui ai dit que je serais très heureux de travailler pour lui.

C'est quelqu'un de très spécial. Il a un sens aigu des affaires et comme l'a dit Jane, il a fait un travail extraordinaire pour CBC/Radio-Canada.

J'ai déjà signalé tout à l'heure que grâce aux mesures qu'il a prises, il a pu réaliser des économies de plus de 65 millions de dollars par an, qui ont été réinvestis dans la programmation, simplement grâce à une meilleure utilisation de l'actif et des ressources dont dispose actuellement CBC/Radio-Canada, indépendamment des 100 millions de dollars d'économies ponctuelles qui ont résulté de la vente d'éléments dont personne n'avait besoin.

Quand je suis arrivé, il ne lui restait que deux ou trois mois avant la fin de son mandat et j'espérais évidemment que ce mandat soit renouvelé, car sinon, je me serais retrouvé dans une drôle de situation.

M. Gary Schellenberger: Je sais que vous êtes le premier responsable de la télévision. Quelle est votre expérience dans ce secteur?

M. Richard Stursberg: J'ai été directeur de Téléfilm Canada qui finance des films et des émissions de télévision. J'ai été également président du conseil d'administration du Fonds canadien de télévision. J'ai dirigé une société de radiodiffusion directe à domicile par satellite, appelée... vous la connaissez sans doute sous le nom de Star Choice, et elle est également connue sous le nom de Cancom. J'ai beaucoup travaillé dans le domaine de la télévision par câble et des services spécialisés de télévision.

Avant cela, en fait avant mon travail dans le secteur privé, comme je l'ai mentionné, j'ai travaillé dans le secteur public. J'ai été sous-ministre adjoint pour la radiodiffusion et la culture. J'ai été en fait l'un de ceux qui ont rédigé la dernière version de la *Loi sur la radiodiffusion*.

Je peux donc dire que j'ai de l'expérience.

M. Gary Schellenberger: Vous auriez donc pu faire paraître ce document bien plus tôt, n'est-ce pas?

M. Richard Stursberg: Eh bien, que puis-je dire?

La présidente: Vous auriez donné suite à ma demande.

M. Gary Schellenberger: Les soumissions pour les Jeux Olympiques m'intéressent également—il en a déjà été question à quelques reprises.

Je dois souligner que j'ai été chef d'une petite entreprise. Ce n'était pas une grande entreprise, mais les affaires sont les affaires et pour moi, la Société Radio-Canada est une entreprise.

Je sais que lorsque je faisais une soumission pour avoir un contrat, parfois je calculais le prix que d'après moi je devais demander, et ensuite je demandais un peu moins, afin d'être sûr de décrocher le contrat. Et c'est moi qui en subissais les conséquences. Si je ne pouvais pas faire le travail pour le prix que j'avais soumissionné, je perdais de l'argent. Quand je perdais de l'argent, la banque me créait des ennuis. Je devais rendre des comptes à quelqu'un. J'ai vu des gens ruinés et des gens qui devaient abandonner leur travail pendant ce temps.

J'ose espérer que cette soumission sera préparée selon les règles de l'art et que nous n'entendrons pas dire tout de suite après les Jeux Olympiques de 2010 que les deniers publics ont été dilapidés pour produire toutes les choses qui pouvaient aller de travers dans ce marché.

• (1040)

M. Richard Stursberg: Je le répète, je suis totalement d'accord avec vous sur ce point. Vous avez entièrement raison.

Mon expérience, comme je l'ai mentionné, est une expérience assez vaste dans le secteur privé. J'ai dirigé des sociétés publiques, des sociétés privées, toutes sortes de sociétés. Et c'est exactement mon point de vue sur ces affaires, il faut que ce soit une proposition raisonnable, sinon nous nous abstenons.

Par conséquent, je suis tout à fait d'accord avec vous.

M. Gary Schellenberger: Une dernière chose. Il s'agit encore une fois de programmation régionale.

La présidente: Vous avez dépassé le temps qui vous était alloué. C'est au tour de Mme Bulte. Je reviendrai à vous si vous le souhaitez.

L'hon. Sarmite Bulte: Pour revenir au fonds de la télévision, il est de 100 millions de dollars à l'heure actuelle. Nous essayons encore d'obtenir que ce fonds soit un financement pluriannuel stable mais cela n'est pas encore le cas et ces 100 millions de dollars sont déjà sursouscrits.

Faut-il trouver 50 millions de dollars de plus? Est-ce que c'est ce que vous voulez dire?

M. Richard Stursberg: Non, nous disons plutôt que dans le passé... Ce fonds a été créé en 1983. Il vous amusera peut-être d'apprendre que Bob Rabinovitch était alors sous-ministre.

À l'origine, le fonds a été créé par Téléfilm qui comptait verser 50 p. 100 de l'argent à CBC/Radio-Canada. Tout cela fait maintenant partie du Fonds canadien de télévision. En principe, 50 p. 100 de l'argent devrait aller à la Société Radio-Canada mais, au fil du temps, cette part s'est érodée. Selon l'année, elle représente 35 p. 100, 36 p. 100 ou 37 p. 100, cela dépend.

Ce que nous disons, c'est que si le gouvernement et votre comité voulez vous engager à restaurer la programmation dramatique canadienne et si vous voulez un bon choix d'émissions aux heures de grande écoute, nous sommes partant. Mais pour ce faire, il faudra qu'on nous redonne la part du fonds qui avait été prévue pour nous à l'origine.

Je voudrais ajouter ceci: nous comprenons tous que le fonds est sursouscrit. Quand le CRTC a récemment adopté des incitatifs à la publicité pour les radiodiffuseurs privés, il leur a permis d'améliorer leur capacité de financement des émissions dramatiques canadiennes. Ces incitatifs profiteront grandement aux radiodiffuseurs privés. C'est très clair et c'est tant mieux. Cela devrait faire plaisir à tout le monde. Même si CBC/Radio-Canada récupère la moitié des fonds, la part qu'elle avait à l'origine, les radiodiffuseurs privés ont fait des gains qui devraient compenser toute exclusion dont ils pourraient se plaindre.

À notre avis, ça, c'est une bonne chose et, je le répète, ce qui compte, c'est de prendre cet engagement à l'égard de ce qui a toujours été et de ce qui reste le principal défi culturel du Canada anglais. Il faut produire davantage de dramatiques.

L'hon. Sarmite Bulte: Pourriez-vous faire le point sur la stratégie régionale? M. Rabinovitch s'est engagé à nous donner plus d'information quand il a comparu devant notre comité la dernière fois, mais où en sommes-nous? Vous avez dit vous être adressé à la

ministre. Quand avez-vous présenté votre projet à la ministre? Quel suivi a été fait? Quelles étapes reste-t-il à franchir?

M. Richard Stursberg: Je peux vous dire ce que je sais, à savoir que le projet a été présenté à la ministre au début de décembre, comme le dit clairement la lettre de M. Rabinovitch. Des fonctionnaires intermédiaires se sont réunis mardi dernier, je crois. Le président et moi avons rencontré le sous-ministre, le sous-ministre adjoint et d'autres hauts fonctionnaires pour leur soumettre quelques propositions. Nous avons bien sûr parlé de programmation dramatique mais aussi de la stratégie régionale. Ils voulaient mieux comprendre de quoi il s'agissait et nous voulions nous assurer que tout était bien clair.

Voilà où on en est. J'ignore ce qui est prévu à partir de maintenant. Il faudrait poser la question à la ministre.

L'hon. Sarmite Bulte: Vous n'avez pas de calendrier de mise en oeuvre?

M. Richard Stursberg: C'est à la ministre de décider ce qu'elle fera de cette stratégie, de la façon dont elle la mettra en oeuvre.

La présidente: Merci.

Puis-je céder la parole à M. Kotto, pour trois minutes, et ensuite à M. Schellenberger, pour trois minutes aussi? Nous pourrions ensuite remercier nos témoins.

• (1045)

[Français]

M. Maka Kotto: Je voudrais revenir très rapidement sur ce que Mme Bulte évoquait tout à l'heure à propos de Radio Canada International. Nous avons eu vent de rumeurs selon lesquelles la section ukrainienne serait exclue de la distribution, compte tenu du fait que Radio Canada International était touchée par des coupures budgétaires.

Est-ce que vous pouvez nous confirmer que cela n'est pas fondé?

M. Sylvain Lafrance: Je confirme que ce n'est pas tout à fait cela. Il y a une réduction de service à la section ukrainienne. Elle avait été annoncée il y a déjà un an, mais on a maintenu le service à cause de la situation particulière en Ukraine. La réduction de service est maintenant effective. On est passé de sept fois 30 minutes par semaine à deux fois 30 minutes par semaine.

Je veux préciser que ce n'est pas une question de coupures budgétaires, c'est une question de repositionnement à l'intérieur de RCI. Nous avons choisi de revoir la distribution de RCI et de lancer notamment une section portugaise pour le Brésil, parce qu'il nous semblait important à ce stade de parler aussi au Brésil. Dans la réorganisation de l'ensemble des effectifs, la section ukrainienne est touchée. Il y a effectivement une réduction du nombre d'heures produites pour la section ukrainienne, qui passe donc à deux fois 30 minutes les fins de semaine, au lieu sept fois 30 minutes. C'est déjà en place. On a retardé cela pendant 7 ou 8 mois en raison de la situation en Ukraine. Maintenant, on va appliquer la décision telle qu'elle avait été prise.

Naturellement, ce n'est pas un problème de coupures budgétaires, mais d'argent. On joue toujours avec le même budget, qui n'a pas augmenté depuis plusieurs années à RCI. Le lancement de la section brésilienne et le repositionnement global de RCI est quelque chose de complexe. Je dirais même que le budget global de RCI bouge parce que les nouvelles formes de distribution dont je parlais plus tôt, les formes de distribution en partenariat...

Pour distribuer en Ukraine, on doit payer une radio partenaire. On ne distribue pas seulement en ondes courtes en Ukraine. L'ensemble de ces coûts ont beaucoup évolué, mais le budget de RCI n'a pas évolué. Il y a donc une réduction du nombre d'heures produites pour l'Ukraine. Il n'y a pas de suppression de la section ukrainienne.

M. Maka Kotto: Est-ce que vous avez pris acte d'une sortie de ce collectif pour une radio culturelle au Canada?

M. Sylvain Lafrance: Tout à fait. Les changements qui ont été faits à la radio culturelle, à notre avis, restent bons, et la réponse de l'auditoire est bonne, même excellente. Je pense que l'auditoire du service public est bon juge. Il est normal, quand on fait un changement de cette nature, que certaines personnes aient des craintes parfois légitimes: on a fait un grand changement.

La radio publique vit avec un paradoxe qui sera toujours présent entre, d'une part, bâtir une écoute optimale pour légitimer l'argent investi et, d'autre part, construire des émissions résolument distinctives, qui traitent de culture et d'information.

Je suis convaincu qu'on doit faire des émissions de culture de très haut niveau, des émissions culturelles importantes. Je suis en même temps convaincu qu'il n'y a pas de service public sans public. C'est ce qu'on essaie de faire.

Si on regarde l'expérience de la radio de Radio-Canada depuis 10 ans, le public, que ce soit par l'intermédiaire des sondages d'écoutes, des sondages qualitatifs ou des sondages d'appréciation, semble percevoir grosso modo que la radio de Radio-Canada fait les bons choix depuis plusieurs années. L'augmentation de l'écoute et l'augmentation de la perception publique par rapport à la radio de Radio-Canada en témoignent. Cela étant dit, j'écoute les préoccupations de ceux qui craignent d'y perdre quelque chose.

[Traduction]

La présidente: Merci, monsieur Kotto.

Monsieur Schellenberger, vous avez la parole pour trois minutes.

M. Gary Schellenberger: Revenons à la programmation régionale. Je sais que le retrait de Windsor a eu des effets dévastateurs. Je suis du sud-ouest de l'Ontario. Partout où on va dans cette région, on n'a accès qu'à des nouvelles nationales et les seules informations qu'on a sur les régions soulignent les disparités et portent sur les événements tragiques. Toutes les bonnes nouvelles provenant des régions rurales du Canada et des petites localités sont laissées pour compte.

À mon avis, CBC/Radio-Canada pourrait profiter là d'une belle occasion. Dimanche dernier, au Festival de théâtre de Stratford, il y a eu une journée d'aide aux victimes du tsunami dont le maître de cérémonie était Peter Mansbridge. Divers acteurs et actrices étaient présents. L'un des groupes aussi représentés était le Perth County Quartet constitué de quatre politiciens, dont moi.

J'ai eu beaucoup de succès. Je ne suis pas un grand chanteur et on ne m'a pas offert de contrat, mais les gens sont toujours ravis de voir quelqu'un de leur région et, à mon sens, c'est ce qui manque à CBC/Radio-Canada. Dans la presse écrite, c'est la même chose. Les grands conglomerats ont racheté tous les petits journaux qui publient dorénavant tous les mêmes nouvelles.

Dans ma région, le *London Free Press* avait auparavant un journaliste dans le comté de Stratford et Perth, Roy Wildgust. Il était toujours présent à ces événements. Une page du journal était consacrée à ces articles. Maintenant, le *London Free Press* ne publie pratiquement plus de nouvelles de London.

C'est-là le genre de choses que doit faire CBC/Radio-Canada, à la radio et à la télévision. Il faut communiquer avec les gens. Comme un de mes collègues l'a dit plus tôt, bien des gens ne sont plus à l'écoute.

Je suis un grand défenseur de la Société Radio-Canada mais je vous conseille de vous rapprocher des gens, de leur donner ce qu'ils veulent. En revanche, j'adore le réseau Galaxie. Je syntonise Galaxie souvent.

J'espère que vous me répondrez que vous comptez améliorer votre programmation régionale qui s'adresse à la base, aux gens ordinaires.

• (1050)

Mme Jane Chalmers: Je suis tout à fait d'accord avec vous. Du côté radio, nous parlons souvent de l'importance des régions, du fait qu'on ne doit pas se contenter de donner le nom des endroits où nous sommes diffusés. Nous devons aussi refléter tous ces endroits, célébrer les collectivités et explorer les événements comme ceux que vous avez décrits. Notre programmation doit refléter les régions. Il ne s'agit pas seulement de journalisme. Il faut aussi saisir la vie entière de la collectivité. Je suis donc d'accord avec vous.

M. Richard Stursberg: Oui, je crois que nous sommes tous d'accord. Bien sûr, nous sommes limités par les ressources dont nous disposons. Mais nous pensons tout à fait comme vous.

M. Gary Schellenberger: Si on vous verse des sommes additionnelles pour la programmation régionale, assurez-vous qu'elles servent bien à cela.

Mme Jane Chalmers: Tout ce que vous voyez là est consacré à la programmation régionale, mais nous vous fournissons, comme promis, une ventilation complète.

La présidente: Il ne nous reste que cinq minutes et je suis certaine que nous tenons à traiter de la motion de M. Khan. Il ne nous a pas donné avis de sa motion et j'aurais besoin d'une motion du comité autorisant la suspension des règles pour que nous puissions être saisis de la motion.

La motion a-t-elle été distribuée à tous? Moi, je ne l'ai pas.

Pour pouvoir traiter de cette motion, nous devons d'abord adopter une motion suspendant l'application de nos règles.

Mme Bev Oda: J'en fais la proposition.

La présidente: Je présume que M. Khan l'appuie.

(La motion est adoptée.)

M. Wajid Khan: Merci, madame la président. Je présente une motion appuyant CBC/Radio-Canada.

Je propose, au prochain budget fédéral, qu'un financement pluriannuel stable soit accordé à CBC/Radio-Canada afin de lui permettre de remplir son mandat, tel que recommandé par ce comité dans son rapport « Notre souveraineté culturelle », et que les 60 millions de dollars de financement accordés à la société afin de rehausser sa programmation canadienne deviennent une composante permanente de son crédit annuel.

La présidente: Y a-t-il des remarques?

Monsieur Christopherson, vous avez la parole.

M. David Christopherson: Merci.

J'aimerais seulement savoir si le financement pour ce dont nous avons parlé aujourd'hui reste distinct.

L'hon. Sarmite Bulte: Oui.

M. Wajid Khan: Oui.

• (1055)

M. David Christopherson: Cela me va, mais je ne sais toujours pas quand nous tiendrons cette autre réunion. J'en sais assez en matière de procédure pour savoir qu'il me faut savoir cela.

La présidente: Monsieur Christopherson, si vous me le permettez, ce n'est que la deuxième séance de notre comité depuis le congé de Noël. Nous devons examiner l'horaire de notre étude de l'industrie du film qui comprend la tenue d'audiences dans au moins quatre grandes villes du Canada, et peut-être même cinq.

Je pense qu'il est clair que le comité veut réinviter les représentants de CBC/Radio-Canada, mais tant que nous n'aurons pas examiné le calendrier qui nous est proposé, nous ne pouvons fixer une date au hasard. Je peux toutefois vous garantir que le comité y reviendra.

M. David Christopherson: J'hésite seulement parce que j'ignore ce qui se passera. Peut-être devrais-je présenter un amendement

demandant qu'une somme suffisante soit prévue pour la mise en oeuvre du plan régional. Mais ce n'est pas très logique, puisque nous ne savons pas vraiment de quoi il s'agit. Mais je ne voudrais pas rater une occasion de promouvoir la programmation régionale si c'est ce que nous souhaitons faire.

La présidente: Vous pouvez nous présenter une motion quand vous le voudrez, monsieur Christopherson. Nous serons tout à fait disposés à l'entendre.

M. David Christopherson: Mais je ne peux rien faire seul. J'ai besoin de l'appui du comité.

La présidente: Je peux vous assurer que le comité y donnera suite...

M. David Christopherson: Cela se fera-t-il d'ici un mois ou quelques semaines?

La présidente: Notre comité y donnera suite. Nous étudierons d'abord notre programme : nous avons déjà des séances prévues et il nous faudra trouver un moment de libre dans notre horaire.

Je vous garantis personnellement que nous le ferons et que nous vous en informerons. D'accord?

L'hon. Sarmite Bulte: Si je peux me permettre, ce qui est bien, à ce comité-ci, c'est que nous fonctionnons par consensus. Je peux donc vous assurer, monsieur Christopherson, que nous en discutons.

(La motion est adoptée.)

La présidente: Devrions-nous transmettre cette motion au ministre des Finances ou à la ministre du Patrimoine canadien, madame Bulte?

L'hon. Sarmite Bulte: Aux deux, je crois.

La présidente: Puis-je faire rapport de la motion au Parlement?

L'hon. Sarmite Bulte: Oui.

La présidente: Merci.

M. David Christopherson: En notre nom à tous, je vous remercie.

La présidente: Cela me semblait une bonne idée.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.